**Zeitschrift:** Tagblatt des Grossen Rates des Kantons Bern

**Herausgeber:** Grosser Rat des Kantons Bern

**Band:** - (1901)

Rubrik: Budget

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# BUDGET

DES RECETTES ET DES DÉPENSES

DU

## CANTON DE BERNE

**POUR** 

L'EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

1902.



PROPOSITIONS DU CONSEIL-EXÉCUTIF.



### BILAN DE LA FORTUNE.

Fortune de l'Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 1901			fr. 57,10	3,700
Excédent présumé des dépenses de l'Administration Courante en 1901	٠		» 99	1,635
Fortune probable de l'Etat au 31 décembre 1901			fr. 56,11	5,065
Excédent présumé des dépenses de l'Administration Courante en 1902			» 74	3,725
Fortune probable de l'Etat au 31 décembre 1902		٠	fr. 55,36	3,340

COMPTE DE 1900.*)	BUDGET  DE  1901.*)	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes ne	Dépenses Ites
fr. et.	fr. et.		fr.	fr.	tr.	fr.
		Administration Courante.				
		Récapitulation.				
653,700 35 971,147 55 18,787 65 998,317 69 270,827 43 990,990 61 3,523,021 22 9,167 60 1,873,493 47 384,469 39 971,424 23 2,369,102 43 1,877,218 25 122,492 60 499,443 24 103,341 80 538,628 87 821,160 13 29,629 25 1,341,680 34 710,000 — 643,195 77 4,554 50 49,192 81 876,200 45 584,791 07 1,296,072 72 504,446 24 940,213 51 1,068,021 90 239,630 21 6,221,204 92 147,076 75 15,838,993 44 15,813,651 51 25,341 93 — 15,838,993 44	957,720 — 24,050 — 1,019,320 — 270,400 — 1,004,575 — 3,538,250 — 9,270 — 1,817,540 — 290,050 — 984,750 — 134,180 — 338,000 — 113,130 — 460,150 — 846,450 — 22,500 — 1,266,000 — 1,200,000 — 465,000 — 37,900 — 841,175 — 1,186,800 — 373,500 — 918,000 — 801,000 — 224,300 — 5,816,755 — — — — 14,951,230 — 15,942,865 — — 991,635 — — 991,635 — — 991,635 — — — 991,635 — — — 991,635 — — — — 991,635 — — — 991,635 — — — 991,635 — — — 991,635 — — — — 991,635 — — — — 991,635 — — — — 991,635 — — — — — 991,635 — — — — — — 991,635 — — — — — 991,635 — — — — — — 991,635 — — — — — 991,635 — — — — — — — 991,635 — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	I. Administration judiciaire III.ª Justice III.ª Justice III.ª Police IV. Affaires militaires V. Cultes VI. Instruction publique VII. Affaires communales VIII. Assistance publique IX.ª Economie publique IX.ª Economie publique IX.ª Economie publics XI. Emprunts XII. Finances XIII. Agriculture XIV. Economie forestière XV. Forêts domaniales XVII. Caisse des domaines XVIII. Caisse des domaines XVIII. Caisse hypothécaire XIX. Banque cantonale XX. Caisse de l'Etat XXI. Amendes et confiscations XXII. Régales de la chasse, de la pêche et des mines XXIII. Règie des sels XXIV. Timbre et impôt sur les billets de banque XXV. Emoluments XXVI. Impôt des successions et donations XXVII. Patentes d'auberge et permis de vente des spiritueux XXVIII. Part de la recette de l'alcool XXIX. Taxe militaire XXX Impôts directs XXXI. Recettes imprévues Recettes Dépenses Excédent des recettes Excédent des dépenses	46,000	964,710 23,800 1,835,575 1,070,760 1,010,700 3,845,485 9,470 1,958,620 414,550 1,926,980 2,060,510 2,809,465 135,310 661,200 471,800 109,650 90,000 45,000 45,000 41,500 31,800 687,000 46,825 800 48,500 152,000 117,920 331,700 236,145 — — 31,022,655 — — — — 31,022,655		643,080 964,710 23,800 1,051,470 250,400 1,008,685 3,623,965 9,470 1,781,340 328,350 958,450 1,992,510 2,809,465 135,310 315,600 113,600

<sup>\*)</sup> Les dépenses sont indiquées en chiffres droits, les recettes en chiffres italiques.

COMPTE		BUDGET DE	Budget de l'année 1902.	Recettes			Dépenses
1900.		1901.		bru	ites	net	
f <b>r</b> .	ct.	fr. ct.	*	fr.	fr.	fr.	fr.
			Administration Courante.				
			Comptes spéciaux.				
			I. Administration générale.				
	-		A. Grand Conseil.				
64,464	70	50,000 -	1. Indemnités de séance et de voyage. Frais des commissions		50,000		50,000
64,464	70	50,000 —	des commissions		50,000		50,000
01,101	•	90,000			30,000		30,000
			B. Conseil-exécutif.				
59,000	_	59,000 -	1. Traitements du président et des membres				
	_		du Conseil-exécutif		59,000		59,000
59,000	=				59,000		59,000
	ı						
			C. Crédit du Conseil-exécutif.				
5,351	03		(1. Frais du Conseil-exécutif, bibliothèque)				
$\frac{3,700}{2,600}$ -		15,000	<ol> <li>Subventions en faveur d'entreprises d'utilité publique</li> <li>Subventions en faveur des arts et des sciences</li> </ol>		15,000		15,000
109		47.000	(4. Secours		45 000		47.000
11,760	03				15,000		15,000
	-		D. Députation au Conseil des Etats et commissaires.				
2,298	_	3,000	1. Députation au Conseil des Etats	_	3,000		3,000
725		1,000 —	2. Commissaires		1,000		1,000
3,023	<u>60</u>	4,000			4,000		4,000
	1						
14 190		14,000	E. Chancellerie d'Etat.  1. Traitements des fonctionnaires		14,000		14,000
14,120   - 21,190   5	50	14,000   23,000	2. Traitements des employés	_	14,000 23,600		23,600
6,996   9 32,909   5		7,000 — 28,000 —	3. Frais de bureau	2,000	7,000 <b>3</b> 0,000		7,000 28,000
7,001		6,500	5. Service de l'hôtel de ville	<b>2,000</b>	7,000		7,000
11,580 - 3,800 1	10	11,580 — 3,800 —	6. Loyer		11,580		11,580
		<i>J</i> ,000	bernensium		3,800		3,800
97,598	27	93,880 —		2,000	96,980		94,980
	1						
			·				
		at a second					
	1						

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses ites		Dépenses tes
fr. et.	<u> </u>		fr.	f <b>r</b> .	fr.	tr.
		Administration Courante.				
		I. Administration générale.				
		F. Feuille officielle allemande, bulletin des séances du Grand Conseil et bulletin des lois.				
12,000 — 21,684 — 3,910 — 18,035 70	12,000 — 20,000 — 4,000 — 12,000 —	1. Fermage	12,000 20,000 —	4,000 12,000	12,000 20,000	4,000 12,000
11,738 30		4. Frais a impression	32,000	16,000	16,000	
5,000 — 7,356 — 330 — 4,146 60 7,879 40	5,000 — 7,000 — 1,200 — 4,500 — <b>6,300</b> —	G. Feuille officielle du Jura et ses annexes.  1. Fermage	5,000 7,000 — — — — — ———————————————————	1,200 4,500 5,700	5,000 7,000 — — 6,300	
100,080 3,800 2,565 40 21,505 65 13,960 — 141,911 60	3,800 — 2,000 — 18,000 — 15,090 —	H. Préfets.  1. Traitements des préfets		100,800 4,000 2,000 18,000 17,340 142,140		100,800 4,000 2,000 18,000 17,340 142,140
		J. Secrétaires de préfecture.	le .			al constant and a second a second and a second and a second and a second and a second a second and a second a second and a
99,853 55 150,439 70 15,003 20 12,590 —	151,000 —	1. Traitements des secrétaires de préfecture 2. Traitements des employés		100,200 151,000 14,750 14,310		100,200 151,000 14,750 14,310
277,886 45	279,860 —			280,260		280,260
17,673 40		K. Revision du recueil des lois et décrets.  1. Frais de revision et de rédaction		20,000		20,000
17,673 40	20,000 —			20,000		20,000
		Grand Conceil 1901				And the second s

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes net	Dépenses tes
fr ct.	tr. et.	Administration Courante.  I. Administration générale.	fr.	fr.	fr.	fr.
64,464 70 59,000 — 11,760 03 3,023 60 97,598 27 11,738 30 7,879 40 141,911 60 277,886 45 17,673 40 653,700 35	50,000 — 59,000 — 15,000 — 4,000 — 93,880 — 16,000 — 6,300 — 139,690 — 279,860 — 20,000 —	A. Grand Conseil B. Conseil-exécutif C. Crédit du Conseil-exécutif D Députation au Conseil des Etats et commissaires E. Chancellerie d'Etat F. Feuille officielle allemande et ses annexes G. Feuille officielle du Jura et ses annexes H. Préfets J. Secrétaires de préfecture K. Revision du recueil des lois et décrets	2,000 32,000 12,000 — — — — 46,000	50,000 59,000 15,000 4,000 96,980 16,000 5,700 142,140 280,260 20,000 689,080	16,000 6,300 ———————————————————————————————————	50,000 59,000 15,000 4,000 94,980 — 142,140 280,260 20,000 643,080
89,588 — 840 — 90,428 — 10,712 — 1,800 —	1,000 — 91,500 — 11,500 — 1,800 —	II. Administration judiciaire.  A. Cour suprême.  1. Traitements des juges		90,500 1,000 <b>91,500</b> 11,500 1,800	 	90,500 1,000 91,500 11,500 1,800
34,086 10 4,436 15 3,540 — 588 25 55,162 50	34,700 — 4,500 — 3,540 — 750 — 56,790 —	3. Traitements des employés	——————————————————————————————————————	34,700 4,500 3,540 750 56,790	   	34,700 4,500 3,540 750 56,790

COMPTE DE 1900.	BUDGE DE 1901.		Budget de l'année 1902.	Recettes Dépenses brutes		Recettes ne	Dépenses ttes
fr. c	t. fr.	ct.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
			II. Administration judiciaire.				
120,197 - 3,687 7 51,904 - 30,050 7 17,925 - - 223,764 4	- 45,000 7 21,000 - 24,130 - 2,000	0 —	C. Tribunaux de district.  1. Traitements des présidents de tribunaux 2. Indemnités des vice-présidents 3. Indemnités des juges et juges-suppléants 4. Frais de bureau 5. Loyers 6. Fonctionnaires judiciaires extraordinaires		120,800 3,500 45,000 20,850 24,130 1,500 215,780		120,800 3,500 45,000 20,850 24,130 1,500 215,780
100,171 - 85,588 5 12,009 9 8,340 - 206,109 4	12,600 - 9,300	0 -	D. Greffes des tribunaux de district.  1. Traitements des greffiers de tribunaux 2. Traitements des employés et remplaçants 3. Frais de bureau		100,200 85,000 12,000 9,300 <b>206,500</b>		100,200 85,000 12,000 9,300 <b>206,500</b>
26,551 - 3,006 8 4,340 8 - - - - - - - - - - - - - - - - - - -	35 3,300 39 5,000 — 23	0 =	E. Ministère public.  1. Traitements du procureur général et des procureurs d'arrondissement		26,300 3,300 5,000 230 34,830		26,300 3,300 5,000 230 34,830

COMPTE	=	BUDGET DE	Budget de l'année 1902.		Dépenses	Recettes	Dépenses
1900.		1901.	Ü	Dri	ites	ne	lles
fr.	et.	fr. et.		tr.	fr.	fr.	fr
			Administration Courante.				
			rammon and a courtaine.				
			II. Administration judiciaire.				
			F. Cours d'assises.				
$20,042 \\ 6,913$		20,000 — 7,000 —	1. Indemnités des jurés		20,000		20,000
			Chambre criminelle		7,000		7,000
1,595	30	3,000 -	3 Indemnités des suppléants, des interprètes et des huissiers		3,000		3,000
10,565	79	2,500 -	4. Frais de bureau		2,700		2,700
5,030	_	9,400 _	5. Loyers		9,400		9,400
44,146	34	41,900 —			42,100		42,100
			G. Offices des poursuites et des faillites.				
941	25	1,200	1. Frais de bureau et de voyage de l'autorité de surveillance		1,200		1,200
845		1,000 —	2. Traitement du secrétaire	_	1,000	_	1,000
95,440 426		96,200 — 1,000 —	3. Traitements des fonctionnaires 4. Indemnités des remplaçants		96,200 1,000		96,200 1,000
99,820	65	90,000 -	5. Traitements des agents de poursuites .	_	95,000		95,000
85,973	40	85,000 -	6. Traitements des employés et rempla- cants		86,800		86,800
10,799		11,000 -	7. Frais de bureau		10,800	No.	10,800
6,729 $10,850$	60	5,000 —	8. Contrôles, formulaires		5,000		5,000
1,327	$\frac{-}{25}$	12,570 — 1,200 —	9. Loyers		13,710		13,710
			conséquences civiques de la faillite		1,500		1,500
313,153	65	304,170 —			312,210		312,210
			H. Conseils de prud'hommes.				
4,484	95	5,000 -	1. Frais, part de l'Etat		5,000		5,000
4,484	95	5,000 —			5,000		5,000
90,428		91,500	A. Cour suprême		91,500		91,500
55,162	50	56,790 -	B. Greffe de la Cour		56,790		56,790
223,764		216,430 —	C. Tribunaux de district		215,780	_	215,780
206,109 33,898		207,100   34,830	D. Greffes des tribunaux de district E. Ministère public		206,500 34,830		206,500 34,830
44,146	34	41,900 —	F. Cours d'assises		42,100		42,100
313,153 4,484		304,170 — 5,000 —	G. Offices des poursuites et des faillites . H. Conseils de prud'hommes		312,210		312,210
971,147		$\frac{3,000}{957,720}$ $\frac{-}{}$	n. Conseus de prud nommes		5,000 <b>964,710</b>		5,000 <b>964,710</b>
UII/III	33	30474110			002,110		004,110
_							
·							

COMPTE DE 1900.		BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.		Dépenses ites		Dépenses tes
	t.	fr. ct.		fr.	fr.	fr.	fr.
		<b>11.</b> 00.	Administration Courante.				
	l		III.ª Justice.	:			
4,400 - 3,500 - 2,552 5 808 5 750 -		4,500 — 3,500 — 3,000 — 1,000 — 750 —	A. Frais d'administration de la Direction de la justice.  1. Traitement du secrétaire 2. Traitement de l'employé 3. Frais de bureau 4. Frais de justice 5. Loyers		4,500 3,500 3,000 1,000 750		4,500 3,500 3,000 1,000 750
12,011 -	1	12,750 —	•		12,750		12,750
500 -		5,000 —	B. Commission de législation et de revision des lois.  1. Frais de revision et de rédaction	_	5,000	_	5,000
500 -	_ _	5,000 —	-8		5,000		5,000
4,500 - 1,776 6 6,276 6		4,500 — 1,800 — 6,300 —	C. Inspecteur.  1. Traitement de l'inspecteur  2. Frais de bureau et de voyage	 	4,250 1,800 6,050	 	4,250 1,800 <b>6,050</b>
12,011 - 500 - 6,276 6 18,787 6		12,750 — 5,000 — 6,300 — 24,050 —	A. Frais d'administration de la Direction de la justice	 	12,750 5,000 6,050 23,800		12,750 5,000 6,050 23,800

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru		Recettes net	Dépenses tes
fr. et.	fr et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
10,500 — 26,222 50 7,485 87 2,070 — 46,278 37	10,500 — 26,200 — 7,600 — 2,570 — 46,870 —	A. Frais d'administration de la Direction de la police.  1. Traitements des fonctionnaires		15,000 26,200 7,600 2,570 51,370		15,000 26,200 7,600 2,570 51,370
949 75 3,464 65 9,402 15 17,430 66 <b>24,317</b> 91	2,500 -	B. Passeports, arrestations et transports.  1. Police des passeports et des étrangers 2. Recueil général des signalements	10,500 — — — — — —	1,000 8,000 10,000 18,000 37,000	2,500 — —	1,000 10,000 18,000 26,500
22,096 498,514 90 16,189 53 1,200 2,707 17 2,499 35 56,592 9,010 40 3,509 27,712 14 6,867 85 20,000 601,899 74	22,100 — 497,100 — 22,000 — 1,200 — 2,700 — 61,150 — 10,400 — 3,500 — 2,700 — 8,000 — 20,000 —	C. Corps de police.  1. Traitements des fonctionnaires	625 — — — — 20,000 20,625	19,600 496,950 45,000 1,200 2,700 61,775 10,400 3,500 8,000 — 652,125		19,600 496,950 45,000 1,200 2,700 61,150 10,400 3,500 8,000 — 631,500

Administration Courante.    11,386 77	COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes net	Dépenses tes
11,386   77   16,500   8,804   25   10,000   9,800   19,550   66,300   26,380   26,380   26,380   26,380   26,380   26,380   26,380   26,380   27,541   45   28,000   28,2876   9,900   29,500   20,500	fr. et.	fr. et.		fr.	fr.	fr.	fr.
11,386			Administration Courante.				
11,386			III. <sup>b</sup> Police.				
11,386   77			D. Prisons.				
64,431 75 65,000 — 8,004 06 9,000 — 26,380 — 26,	8,804 25	10,000	a. Nourriture $b$ . Frais divers d'entretien	<u>-</u>	10,000	 	16,500 10,000 19,550
E. Etablissements pénitentiaires.  1. Pénitencier de Thorberg: a. Administration	8,064 06 26,380 —	9,000 — 26,380 —	a. Nourriture b. Frais divers d'entretien	_	9,000 26,380		65,000 9,000 26,380
13,796   14	128,866 83	146,430 —	8 . 14 .		146,430		146,430
27,541 45 26,100 — 12,700 — 26, 12,700 — 26, 27,300 — 26, 27,072 20 26,000 — 23,300 — 23,300 — 24,973 30 — 250 — 2	1,674 87	1,650 —	1. Pénitencier de Thorberg:  a. Administration		1,650		15,100 1,650
11,933   29   11,900   1,080   34,547   03   38,600   9,823   51   15,900   3,490   9,890   9,890   15,337   26   14,950   28,216   09   29,500   20,600   16,000   17,247   45   32,920   17,694   20   6,000   6,000   6,000   6,000   1,080   1,080   20,500   1,080   20,50	$ \begin{array}{c cccc} 27,541 & 45 \\ 12,420 & - \\ 27,072 & 20 \end{array} $	26,100 — 12,700 — 26,000 —	$egin{array}{llll} d. &  ext{Entretien} & . & . & . & . & . & . & . & . & . & $	99,350	27,300 12,700 73,350	<u>-</u> 26,000	45,000 26,100 12,700
54,999       25       52,000       —       12,000       —       16,000       —       16,000       —       16,000       —       16,000       —       16,000       — </td <td>59,962 65 4,973 30</td> <td>51,750 —</td> <td>Frais d'exploitation h. Augmentations et diminutions à l'inventaire</td> <td>163,350</td> <td>215,100</td> <td></td> <td>51,750</td>	59,962 65 4,973 30	51,750 —	Frais d'exploitation h. Augmentations et diminutions à l'inventaire	163,350	215,100		51,750
2. Pénitencier de St-Jean et Maison de travail d'Anet.  11,933 29 11,900 — 2. Administration			i. Pensions				$\frac{250}{52,000}$
11,933       29       11,900       —       travail d'Anet.       —       12,000       —       13,600       —       36,800       —       36,800       —       36,800       —       36,800       —       16,600       —       16,600       —       16,600       —       16,600       —       9,890       —       9,990       —       9,990       —       9,990       —       9,990       —       9,990       —       9,990       —       9,890       —       9,890       —       9,890       —       9,890       — <td>31,000 20</td> <td>02,000</td> <td></td> <td>100/100</td> <td>210,100</td> <td></td> <td></td>	31,000 20	02,000		100/100	210,100		
1,006       97       1,080       —       1,050       —       1,050       —       1,050       —       1,050       —       1,050       —       1,050       —       1,050       —       1,050       —       1,050       —       1,050       —       36,800       —       9,890       —       9,9       9,9       9,9       9,890       —       9,9       9,			travail d'Anet.		40.00	÷	10.000
9,823 51 15,900 — 9,890 — d. Entretien	1,006 97	1,080 —	b. Enseignement et culte		1,050		12,000 1,050 36,800
28,216       09       29,500       —       g. Agriculture	9,823 51 3,490 — 15,337 26	15,900 — 9,890 —	d. Entretien		19,600 9,890		16,200 9,890
7,694 20 6,000 — i. Pensions	$\frac{28,216}{17,247} \frac{09}{45}$	29,500 — 32,920 —	g. Agriculture		49,200 145,890		32,940
$\begin{bmatrix} 25.719 & 28.220 & 148.170 \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} 119.950 & 148.170 \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} 28.28 & 148.170 \end{bmatrix}$	7,694 20	6,000 —					2,280 
20/116 20/210	25,719 —	28,220 —	3	119,950	148,170		28,220

COMPTE DE 1900.		BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes net	Dépenses tes
fr.	ct.	fr. e	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
			III. <sup>b</sup> Police.		*		
			E. Etablissements pénitentiaires.				
14,018 1,077 28,216 16,311 11,405 14,026 58,192	09 65 45 	10,800 - 1,000 - 26,700 - 14,200 - 11,870 - 6,000 - 35,570 -	3. Pénitencier de Witzwil.  a. Administration  b. Enseignement et culte  c. Nourriture  d. Entretien  e. Loyer  f. Industrie  g. Agriculture	500 - - 9,000 93,800	11,500 1,100 32,000 19,500 11,200 2,500 46,500	    6,500 47,300	11,500 1,100 31,500 19,500 11,200
1,190 32,484 1,304	<b>34</b> 15	23,000 7,000 —	Frais d'exploitation  h. Augmentations et diminutions à l'inventaire  i. Pensions	103,300 - 1,000	124,300 10,000 —		21,000 10,000
29,989	<b>56</b>	30,000 -	-	104,300	134,300		30,000
4,464 416 6,979 4,130 730 681 1,958 14,081	47 83 31 — 93 11	4,400 - 450 - 7,030 - 3,550 - 1,160 - 510 - 1,780 - 14,300 -	4. Maison disciplinaire de Trachselwald: a. Administration b. Enseignement et culte c. Nourriture d. Entretien e. Loyer f. Industrie g. Agriculture  Frais d'exploitation	 100  680 7,000 7,780	4,480 450 6,820 4,150 1,160 150 5,070 22,280	   530 1,930	4,480 450 6,720 4,150 1,160 — —
684			h. Augmentations et diminutions à l'inventaire		_		
$\frac{1,265}{13,500}$	59	1,000 - 13,300 -	i. Pensions	1,200 8,980	22,280	1,200	13,300
54,999 25,719 29,989 13,500	25 — 56 53	52,000  - 28,220  - 30,000  - 13,300  -	1. Pénitencier de Thorberg	163,700 119,950 104,300 8,980	215,700 148,170 134,300 22,280	  	52,000 28,220 30,000 13,300
124,208	<u> 54</u>	123,520	=	396,930	520,450		123,520
					·		

COMPTE DE	BUDGET DE	Budget de l'année 1902.	Recettes	•	Recettes	Dépenses
1900.	1901.		brı	ites	net	tes
fr. ct.	fr. ct.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		III. <sup>b</sup> Police.				
		F. Mesures propres à combattre l'alcoolisme.				
8,616 10 621 52 14,794 70 9,093 35 4,450 — 10,860 60	8,650 — 700 — 16,900 — 9,000 — 3,870 —	1. Maison de travail d'Hindelbank:  a. Administration		8,250 700 16,950 9,500 4,450 9,600		8,250 700 16,750 9,500 4,450
26,715 07	29,420 -	\(\begin{aligned} \(g.\) Agriculture \(\cdot\) \(\cdot\) Frais d'exploitation	19,830	49,450		29,620
2,245 21 5,682 55	5,100	h. Augmentations et diminutions à l'inventaire i. Pensions	5,300	49,490 		29,020 — —
23,277 73	$\frac{5,100}{24,320}$ -	i. Pensions	25,130	49,450	5,500	24,320
9,944 35	10,600 —	2. Subside au refuge Arbeiterheim et à la société de patronage des détenus libérés		10,600		10,600
33,222 08	34,920 —	3. Prélèvement sur la recette de l'alcool.	<b>34,92</b> 0		34,920	
			60,050	60,050		
97,482 83 103,399 07 650 — 1,111 51 17,200 85 500 — 11,323 10	85,000 — 95,000 — 650 — 1,000 — 500 — 3,150 —	G. Frais de justice et de police.  1. Frais de police criminelle	295,000 1,000 — — 296,000	85,000 200,000 650 — 14,000 500 300,150	95,000 1,000 — —	85,000 
59,794 1,629 61,423 40	60,000 — 2,000 — 62,000 —	H. Etat civil.  1. Traitements des officiers de l'état civil 2. Frais d'inspections et frais divers		66,000 2,000 <b>68,000</b>		66,000 2,000 <b>68,000</b>

COMPTE DE 1900.		BUDGET DE 1 <b>901</b> .	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes		Dépenses ites
fr.  c	t.	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
			III. <sup>b</sup> Police.				
46,278 3 24,317 9 601,899 7 128,866 8 124,208 3 ————————————————————————————————————	1 4 3 4 0 0	46,870 — 26,500 — 610,850 — 146,430 — 23,520 — 3,150 — 62,000 — 1,019,320 —	A. Direction de la police B. Passeports, arrestations et transports C. Corps de police D. Prisons E. Etablissements pénitentiaires F. Mesures propres à combattre l'alcoolisme G. Frais de justice et de police H. Etat civil		51,370 37,000 652,125 146,430 520,450 60,050 300,150 68,000 1,835,575	    	51,370 26,500 631,500 146,430 123,520 4,150 68,000 1,051,470
			IV. Affaires militaires.				
			A. Frais d'administration de la Direction.				
4,500 - 14,400 - 6,499 5 3,000 - 28,399 5	_	4,500 — 14,400 — 6,000 — 3,000 — 27,900 —	1. Traitement du secrétaire		4,500 16,700 6,000 3,000 30,200		4,500 16,700 6,000 3,000 <b>30,20</b> 0
			B. Commissariat des guerres.				
5,000   - 3,600   - 12,295   - 4,423   4 3,300   - 747   3 15,000   -	-	5,000 — 3,600 — 12,300 — 4,500 — 3,300 — 1,500 — 15,100 —	<ol> <li>Traitement du commissaire des guerres</li> <li>Traitement de son adjoint</li> <li>Traitements des employés</li> <li>Frais de bureau</li> <li>Loyers</li> <li>Frais d'équipement et d'organisation .</li> <li>Part de la confection des effets militaires dans les frais de l'administration</li> </ol>		5,000 3,600 12,600 4,500 3,300 1,500		5,000 3,600 12,600 4,500 3,300 1,500
14,365 7	3	15,100 —		15,250	30,500		15,250
			·				

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes Dépenses nettes	
fr. et.	fr. et.	Administration Courante.  IV. Affaires militaires.	fr.	fr.	fr.	fr.
5,000 — 15,926 25 2,908 34 1,034 82 15 2,700 — 13,792 20	5,000 — 16,200 — 3,000 — 1,000 — 200 — 2,700 — 14,050 —	C. Administration de l'arsenal.  1. Traitement de l'intendant		5,000 16,400 3,000 1,000 200 2,700 — 28,300		5,000 16,400 3,000 1,000 200 2,700 — 14,150
71,138 28 16,326 57 1,023 85 945 — 3,500 — 107,650 73 13,792 20 892 73	950 — 3,500 — 40 — 105,500 —	D. Ateliers de l'arsenal.  1. Salaires		72,900 15,600 1,200 950 3,500 40 — 14,150 108,340		72,900 15,600 1,200 950 3,500 40 — 14,150
5,046 2,537 40 3,900 6,409 35	5,000 — 2,500 — 3,900 — 6,400 —	E. Dépôts de Tavannes et de Langnau.  1. Surveillance et frais divers  2. Indemnité fédérale	2,750 2,750	5,500 3,900 9,400		5,500 

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.		Dépenses ites	Recettes net	•
fr. ct	fr. ct.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
3,000 — 2,211 20 16,988 07 3,947 50 64,000 — 36,546 77	17,000 — 8,000 — 74,500 — 70,000 —	F. Administration des casernes.  1. Traitement de l'intendant des casernes 2. Traitements des employés 3. Entretien	  6,500 98,500 105,000	3,000 2,200 17,000 8,000 83,000 — 113,200	   98,500 	3,000 2,200 17,000 8,000 76,500 — 8,200
21,800 6,630 6,476 83 44,324 3,116 82,348 33	6,500 — 45,000 — 2,800 —	G. Administration des arrondissements.  1. Traitements des commandants d'arrondissement: a. Traitements	    	21,800 6,500 6,500 48,000 3,000 85,800		21,800 6,500 6,500 48,000 3,000 85,800
531,146 65 359 15 30,000 — 5,250 — 588,845 09 15,000 — <b>7,089</b> 29	800 30,000 5,250 451,150 15,100	H. Confection des effets d'habillement et d'équipement des troupes.  1. Achats, salaires des ouvriers		400,000 800 30,000 5,250 — 15,250 451,300		400,000 800 30,000 5,250 — 15,250
		4				

COMPTE	BUDGET	Budget de l'année 1902.	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
1900.	1901.	Dadget de l'allies 1900.	bru	tes	net	tes
fr. et.	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		IV. Affaires militaires.	ē.			
12,430 31	13,000 —	J. Conservation et entretien du matériel de guerre.  1. Commissariat des guerres :  a. Habillement et équipement	59,000	72,000	_	13,000
8,532 20	13,000 —	b. Vente d'effets d'habillement et d'équipement	13,000		13,000	
24,999 50 24,709 98 1,472 60 1,405 48 7,266 33 4,463 90 16,440 — 81,844 94	25,000 — 22,000 — 2,500 — 1,500 — 8,500 — 4,500 — 16,650 — 77,650 —	a. Armement personnel b. Equipement des corps c. Munitions d. Vente de matériel de guerre 3. Transports 4. Assurance contre l'incendie 5. Loyers	20,000 21,000 500 1,500 — 6,570 121,570	45,000 43,000 3,000 		25,000 22,000 2,500 
510 — 1,131 50 1,641 50	1,000 — 1,000 — 2,000 —	K. Vente de matériel de guerre cantonal.  1. Vente d'anciens effets d'habillement et d'équipement	1,000 1,000 2,000		1,000 1,000 2,000	
						٠
9,000 <u> </u>	9,000 — 5,000 —	L. Dépenses militaires diverses.  1. Sociétés de tir	— ,	12,000	_	12,000 2,000
$\begin{array}{c c} 921 & 10 \\ 16,744 & 10 \end{array}$	<u> </u>	(Recensement fédéral des chevaux.)		14,000		14,000
				,		

COMPTE 1900.		BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes net	Dépenses tes
fr.	ct.	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
28,399 14,365 13,792 892 6,409 36,546 82,348 7,089 81,844 1,641 16,744 270,827	73 21 73 35 77 33 29 94 50 10		A. Frais d'administration de la Direction . B. Commissariat des guerres C. Administration de l'arsenal D. Ateliers de l'arsenal E. Dépôts de Tavannes et de Langnau . F. Administration des casernes G. Administration des arrondissements H. Confection des effets d'habillement et d'équipement des troupes J. Conservation et entretien du matériel de guerre K. Vente de matériel de guerre cantonal . L. Dépenses militaires diverses	15,250 14,150 108,340 2,750 105,000 — 451,300 121,570 2,000 — 820,360	30,200 30,500 28,300 108,340 9,400 113,200 85,800 451,300 199,720 14,000 1,070,760		30,200 15,250 14,150 6,650 8,200 85,800  78,150  14,000 250,400
			V. Cultes.				
209 <b>209</b>		300 —	A. Frais d'administration de la Direction.  1. Frais de bureau	<u> </u>	300		300 <b>300</b>
E04 041	20	500,000	B. Culte protestant.		502 500		502 500
584,041 5,129 13,423 42,894 30,166 4,900	70 40 66	589,000 — 5,600 — 14,400 — 43,300 — 30,000 — 4,900 —	1. Traitements des pasteurs		593,500 5,800 15,800 43,900 30,000		593,500 5,800 15,800 43,900 30,000
580	_	580 —	siastiques externes		4,900 580		<b>4,9</b> 00
1,412 1,235 153,270		1,500 — 2,000 — 156,380 —	de Soleure	1,415 500	2,500 153,705	1,415 —	2,000 153,705
834,229	<u>06</u>	844,660 —		1,915	850,685		848,770

COMPTE		BUDGET	Budget de l'année 1902.		Dépenses ites	Recettes Dépenses	
1900.		1901.					
fr.	ct.	fr. et	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
9			V. Cultes.				
139,781 2,100 7,312 2,408 4,615 334 156,552		140,500 — 2,100 — 9,000 — 3,000 — 4,615 — 400 — 159,615 —	C. Culte catholique.  1. Traitement du clergé		140,500 2,100 9,000 3,000 4,615 500 159,715	   	140,500 2,100 9,000 3,000 4,615 400 159,615
190,992	<u> </u>	199,019		100	193,119		199,019
209 834,229 156,552 990,990	55	300 — 844,660 — 159,615 — 1,004,575 —	A. Frais d'administration de la Direction . B. Culte protestant	1,915 100 2,015	300 850,685 159,715 1,010,700		300 848,770 159,615 1,008,685
			VI. Instruction publique.				
			A. Frais d'administration de la Direction et du Synode.				
4,016 8,275 7,508 1,935 6,501	20 49 —	4,000 8,200 7,500 935 6,500	1. Traitement du secrétaire 2. Traitements des employés 3. Frais de bureau 4. Loyers 5. Indemnités des commissions d'examen et	— ·	4,000 8,500 7,650 935	Ξ	4,000 8,500 7,650 935
2,842 31,078		3,500 — 30,635 —	des experts, frais de voyage 6. Frais du Synode	3,000	9,500 3,500 <b>34.085</b>		6,500 3,500 31,085

DE 1900.	BUDGET DE Budget de l'année 1902.		Recettes bru	•		Dépenses Ites
fr. ct.	fr. ct.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		VI. Instruction publique.				
		B. Université et Ecole vétérinaire.				
271,111 80 7,500 — 28,088 90 30,915 20 54,975 15 447 — 1,562 — 1,457 65	7,600 — 29,800 — 32,800 — 45,000 — —	<ol> <li>Traitements des professeurs et privat-docents de l'université</li> <li>Pensions de retraite</li> <li>Traitements des assistants</li> <li>Traitements des employés</li> <li>Frais d'administration (mobilier, chaussage, etc.) (Institut physiologique, frais des installations.) (Institut anatomique, id.)</li> <li>(Policlinique, id.)</li> </ol>	4,000 	282,000 4,100 30,400 34,000 45,000		278,000 4,100 30,400 34,000 45,000
2,999 20 290 — 87,615 — 10,000 — 11,466 70	87,615 10,000	(Institut « Pasteur », id.) (Clinique stationnaire, id.) 6. Loyers	_	87,615 11,000		87,615 11,000
2,626 73 1,401 05 4,934 92 2,003 84 1,261 35 468 85 3,499 38 2,569 80 2,503 66 890 25 3,302 98 3,150 80 4,060 15 993 29 988 85 2,444 17 344 75 306 95 1,218 83 290 50 2,281 98 331 05 2,212 37 505 10 637 80 1,927 15 2,003 35 1,104 83 728 52 2,785 —	55,500 —	2. Clinique chirurgicale 3. Clinique médicale 4. Cabinet d'anatomie 5. Cabinet de physiologie 6. Cabinet d'ophtalmologie 7. Institut d'otiatrie et de laryngologie 8. Institut pathologique 9. Laboratoire de chimie médicale 10. Laboratoire bactériologique 11. Institut « Pasteur » 12. Laboratoire de chimie organique 13. Laboratoire de chimie inorganique 14. Cabinet de physique et Observatoire 15. Collections minéralogiques 16. Collections zoologiques 17. Institut pharmaceutique 18. Institut pharmacologique 19. Institut d'hygiène 20. Institut de dermatologie 21. Institut géographique Ecole vétérinaire: 22. Cabinet d'anatomie 23. Cabinet de physiologie 24. Cabinet d'anatomie pathologique 25. Cours d'élève du bétail 26. Clinique médicale 27. Clinique médicale 28. Clinique ambulatoire 29. Pharmacie 30. Bibliothèque 31. Hôpital vétéripaire 32. Indemnités des laboratoires	21,000	77,950		56,950
555,179 81	546,585 —	A reporter	25,000	572,065		547,065

COMPTE 1900.		BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes net	Dépenses tes
fr.	ct.	fr. e		fr.	fr.	fr.	fr.
			Administration Courante.				
			VI. Instruction publique.				
			B. Université et Ecole vétérinaire.				
555,179	81	546,585 -	Report	25,000	572,065	Secretary and	547,065
16,093		16,130	9. Jardin botanique:  a. Entretien	550	13,820 4,730	} _	17,000
6,880		7,000 -	c. Subside du conseil de bourgeoisie de la ville de Berne .  10. Droits d'immatriculation	1,000 7,000	*****	7,000	No Alestronia (ES)
2,500		2,500	11. Subside de la municipalité de Berne pour la policlinique	2,500	_	2,500	
130,000	_	130,000 -	a. Subside aux quatre cliniques		130,000		130,000
500 2,000		2,000	b. Contribution au traitement du chirurgien auxiliaire		500		500
	0		sciographique	9,500	3,000		3,000
26,299 $2,052$		26,300 - 2,050 -	d. Amortissement des avances pour constructions e. Indemnité pour l'entretien des bâtiments	3,500 —	45,460 $2,050$		$41,960 \\ 2,050$
722,745	65	714,065 -	-	39,550	771,625	Market Auton	732,075
			C. Ecoles moyennes.				
1,400		3,200 -	1. Ecole cantonale de Berne, pensions		3,200		3,200
48,000 169,064	55	48,000  - 173,500  -	2. Ecole cantonale de Porrentruy, subvention de l'Etat		48,000		48,000
435,740	93	446,000 -	gymnases	<b>4,</b> 500	185,225 464,540		180,725 $464,540$
5,200		5,200 -	5. Inspections		5,200		5,200
33,775		34,000  -	6. Pensions de retraite à des maîtres d'écoles secondaires		34,000		34,000
4,674		11,260 -	7. Bourses	1,370	14,000		12,630
697,854	48	721,160 -		5,870	754,165	Accordance of the Control of the Con	748,295
							-,

COMPTE		BUDGET		4000	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
DE <b>1900.</b>		DE <b>1901</b> .		Budget de l'année 1902.	bru			tes
fr.	ct.	fr.	ct.		fr.	fr.	fr.	fr.
				Administration Courante.				
				VI. Instruction publique.				
				D. Ecoles primaires.				
1,341,067 99,581				1. Suppléments aux traitements des maîtres 2. Subventions extraordinaires aux com-	-	1,360,000		1,360,000
90,791	60	92,000		munes	_	100,000 92,000		100,000 92,000
21,424				4. Subsides à des écoles communales supérieures	_	22,000	_	22,000
14,926 30,062				<ul> <li>5. Subsides à des écoles pour matériel d'enseignement et bibliothèques</li> <li>6. Subsides pour la construction de maisons</li> </ul>		15,000		15,000
109,202	55	107,000		d'école	_	40,000 109,000		40,000 109,000
1,765				8. Gymnastique		1,800 49,600		1,800 49,600
49,220 5,410		49,600 5,000	_	10. Enseignement par sections de classe.		5,000		5,000
3,100		3,200		11. Enseignement des travaux manuels .		3,200	******	3,200
29,803				12. Subsides pour fournitures scolaires		20,000		20,000
27,501 7,384			_	13. Ecoles complémentaires		28,000 5,000		28,000 5,000
240	45	5,000		15. Subsides aux établissements spéciaux pour		3,000		3,000
210		0,000		l'éducation des enfants sourds-muets, aveugles, etc.	-	5,000	_	5,000
1,831,482	46	1,837,600	_	,		1,855,600		1,855,600
				E. Ecoles normales.				
7.016	1.77	0.000		1. Ecole normale d'Hofwil.		0 200		8,300
7,916 28,906	61	8,000 31,200		a. Administration	4,700	8,300 42,095		37,395
24,156	55	24,000		c. Nourriture	600	26,800		26,200
11,436		10,100	-	d. Entretien		11,500		11,500
6,405 <i>391</i>	55	6,175 200	_	e. Loyer	1,000	6,405	$-{300}$	6,405
78,429				Frais d'exploitation	6,300	95,800		89,500
1,395				g. Augmentations et diminutions à l'inventaire		<i></i>		
13,545	_	13,500	-	h. Pensions	14,000		14,000	
11,516	=	12,000		i. Bourses pour les élèves externes .	_	12,500		12,500
77,795	88	77,775	=		20,300	108,300		88,000

COMPTE	BUDGET	Budget de l'année 1902.	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
1900.	1901.	Budget de l'annee 190%.	bru	ıtes	net	tes
fr. et.	fr. ct.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		VI. Instruction publique.				
		E. Ecoles normales.				
4,967 90 20,279 77 14,937 11 5,753 25	5,300 — 20,300 — 17,000 — 4,200 —	2. Ecole normale de Porrentruy.  a. Administration b. Enseignement c. Nourriture d. Entretien e. Agriculture	400 	5,155 20,400 16,500 4,345		5,155 20,000 16,500 4,345
45,938 03	46,800 —	Frais d'exploitation	400	46,400		46,000
$\begin{vmatrix} 1,016 & 90 \\ 7,425 & \end{vmatrix}$	7,800 —	f. Augmentations et diminutions à l'inventaire g. Pensions	7,000		7,000	
39,529 93	39,000 —	g. I cherons	7,400	46,400		39,000
2,303 80 4,899 01 12,199 74 2,664 58 755 — 22,822 13 685 50 5,500 — 18,007 63	- 5,595 —	3. Ecole normale d'Hindelbank.  a. Administration b. Enseignement c. Nourriture d. Entretien e. Loyer  Frais d'exploitation f. Augmentations et diminutions à l'inventaire g. Pensions		300 7,600 13,400 2,000 755 24,055 — 24,055	_	300 7,600 13,400 2,000 755 24,055 — — — — — —
3,614 80 4,091 32 11,933 35 3,527 58 2,305 — 25,472 05 514 50 5,256 70 20,729 85	4,550 — 12,500 — 3,480 — 2,305 — — 26,635 — 5,530 —	4. Ecole normale de Delémont.  a. Administration  b. Enseignement  c. Nourriture  d. Entretien  e. Loyer  f. Agriculture  Frais d'exploitation  g. Augmentations et diminutions à l'inventaire  h. Pensions		3,800 4,500 12,500 3,500 2,305 — — — — — — — — — — — — — — — —		3,800 4,500 12,500 3,500 2,305 ————————————————————————————————————
2,500 —	4,000 — 2,000 — 1,000 —	5. Cours de répétition et pensions.  a. Pensions	_	4,000 2,000 2,000		4,000 2,000 2,000

COMPTE	BUDGET	Budget de l'année 1902.	Recettes	Dépenses ites	Recettes	Dépenses Ites
1900.	1901.		fr.	fr.	fr.	fr.
fr. ct.	fr. et.	Administration Courante.  VI. Instruction publique.	tr.	ir.	ir.	ir.
77,795 88 39,529 93 18,007 63 20,729 85 2,500 — 158,563 29	77,775 — 39,000 — 17,560 — 21,105 — 7,000 — 162,440 —	E. Ecoles normales.  1. Ecole normale d'Hofwil	20,300 7,400 5,600 5,500 — 38,800	108,300 46,400 24,055 26,605 8,000 213,360		88,000 39,000 18,455 21,105 8,000 174,560
3,670 95 7,226 35 18,701 — 8,554 70 4,700 969 1,657 40 40,226 10 755 45 10,985 — 29,996 55	3,700 — 7,500 — 19,850 — 8,850 — 4,700 — 950 — 42,650 — 10,600 — 32,050 —	F. Institutions de sourds-muets.  1. Etablissement de Münchenbuchsee.  a. Administration b. Enseignement c. Nourriture d. Entretien e. Loyer f. Métiers g. Agriculture  Frais d'exploitation h. Augmentations et diminutions à l'inventaire i. Pensions	5,300 4,850 10,150 10,900 21,050	3,750 7,850 19,600 9,000 4,700 4,300 3,900 53,100 — — 53,100		3,750 7,850 19,600 9,000 4,700 — 42,950 — 32,050
3,500 — 3,500 —	3,500 — 3,500 —	2. Etablissement de sour des-muettes à Wabern. Subside de l'Etat		3,500 <b>3,500</b>	·	3,500 3,500
29,996 55 3,500 — 33,496 55	32,050 — 3,500 — 35,550 —	1. Etablissement de Münchenbuchsee 2. Etablissement de sourdes-muettes à Wabern	21,050 — 21,050	53,100 3,500 <b>56,600</b>		32,050 3,500 35,550

COMPTE		DGET	Pudget de l'ennée 1009	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
DE <b>1900.</b>		DE 901.	Budget de l'année 1902.	bru	tes	net	tes
fr.	ct. f	r. e		fr.	fr.	fr.	fr.
			Administration Courante.				
			W				
			VI. Instruction publique.				
			G. Encouragements aux beaux-arts.				
12,000 - 3,000 -		2,000  - 3,000  -	1. Musée historique, subside	_	12,000	-	12,000
			frais d'exploitation		3,000		3,000
2,000 - 3,500 -	$\begin{bmatrix} - \\ - \end{bmatrix}$ $\begin{bmatrix} 2 \\ 3 \end{bmatrix}$	2,000  - 3,500  -	- 3. Musée académique, subside 4. Ecole de musique, subside		2,000 3,500		2,000 3,500
1,000 25,000		,000 -	- 5. Théâtre de Berne, subside annuel	_			
			5. Théâtre de Berne, subside pour la construction, amortissement		25,000		25,000
1,000 300	_ 1	,000  - 300  -	6. Glossaires des dialectes de la Suisse, subsides 7. Bibliographie de la Suisse, subside		1,000 300		1,000 300
47,800	$ {36}$	3,800 -	- Storiographic at la Suisso, Substate		46,800		46,800
			H. Mesures propres à combattre l'alcoolisme.				
10,000	_ 10	0,000 -	- 1. Prélèvement sur la recette de l'alcool .	10,000		10,000	
8,700	_  8	3,700	- 2. Soupes scolaires		8,700		8,700
1,300	$ \begin{vmatrix} 1 \end{vmatrix}$	300 =	3. Asiles pour enfants et littérature populaire	10,000	1,300		1,300
			,	10,000	10,000		
Compte pr 1899.			J. Librairie scolaire.				
4,116 1,555		,100  - ,500  -	- 1. Traitements	900	3,500 5,000		3,500 4,100
1,130		,200  -	3. Frais de magasin et de bureau		1,600		1,600
995 590	40	995  - 600  -	4. Loyer	_	1,530 995		1,530 995
3,440	40 -	_	6. Intérêts	750	1,500		750
14,417 . 2,588	32 8 94 -	3,395	7. Edition et vente de livres scolaires	101,600	83,100 6,025		6,025
<i></i>			-	103,250	103,250		
			1				
91.050	<b>F</b> O 80						
31,078	79 30	),635  -	- A. Frais d'administration de la Direction et du Synode	3,000	34,085		31,085
722,745	65 714	-,065	B. Université et Ecole vétérinaire	39,550	771,625		732,075
697,854 1,831,482		,160 – ,600 –	C. Ecoles moyennes	5,870 —	754,165 1,855,600		748,295 1,855,600
158,563	29   162	2,440  -	E. Ecoles normales	38,800	213,360		174,560
33,496 47,800		5,550  - 5,800  -	F. Institutions de sourds-muets G. Encouragements aux beaux-arts	21,050	56,600 46,800		35,550 46,800
			H. Mesures propres à combattre l'alcoolisme	10,000	10,000		
			J. Librairie scolaire	103,250			
3,523,021	<u>22 3,538</u>	<u> </u>	-	221,520	3,845,485		3,623,965
			The state of the s				
Annov	D	.11.41	Grand Congoil 1901				

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	DE   Budget de l'année 1902.		Dépenses tes		Dépenses ites
fr. et	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		VII. Affaires communales.				
		A. Frais d'administration de la Direction des affaires communales.				
4,500 2,300 1,497 870	870 —	1. Traitement du secrétaire	<u>-</u>	4,500 2,400 1,700 870	_ _ _	4,500 2,400 1,700 870
9,167 60	9,270 —			9,470		9,470
		*				
		VIII. Assistance publique.				
		A. Frais d'administration de la Direction.				
4,500 8,600 7,787 940	4,500 — 8,600 — 4,500 — 940 —	1. Traitement du secrétaire	_	4,500 10,400 5,000 940		4,500 10,400 5,000 940
21,827 50				20,840		20,840
		B. Commission et inspecteurs de l'assistance publique.				
734 20	2,500 —	1. Commission cantonale	_	1,200	_	1,200
5,000 — 1,573 80 19,885 65	18,000 —	<ul> <li>a. Traitement</li> <li>b. Frais de voyage</li> <li>3. Inspecteurs de district</li> <li>4</li></ul>		5,000 1,200 18,000	_	5,000 1,200 18,000
27,193 65	27,500 —			25,400		25,400

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	•		Dépenses tes
fr. et.	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		VIII. Assistance publique.				
940,733 149,855 292,450 200,000 	170,000 — 260,000 — 200,000 —	C. Assistance des indigents.  1. Subsides aux communes: a. Subsides pour l'assistance permanente b. Subsides pour l'assistance temporaire 2. Assistance externe		900,000 170,000 220,000 200,000 1,490,000		900,000 170,000 220,000 200,000 <b>1,490,000</b>
8,500 6,000 8,000 8,500 6,000 4,000 4,400 53,400	67,200 — 67,200 —	D. Hospices régionaux et communaux d'invalides, subsides.  1. Hospice de l'Oberland, à Utzigen 2. Hospice du Seeland, à Worben 3. Hospice du Mittelland, à Riggisberg 4. Hospice de la ville de Berne, à Kühlewil 5. Hospice de la Haute-Argovie, à Dettenbühl 6. Hospice de l'Emmenthal, à Frienisberg 7. Hospice du district de Signau, à Langnau 8. Hospices communaux divers		70,000		70,000
2,500 — 3,000 — 3,500 — 3,500 — 2,500 — 2,500 — 2,500 — 23,000 —	2,500 — 3,000 — 3,500 — 3,500 — 2,500 — 2,500 — 2,500 — 2,500 —	E. Maisons d'éducation des districts, subsides.  1. Orphelinat de Saignelégier 2. Orphelinat de Porrentruy 3. Orphelinat de Courtelary 4. Orphelinat de Delémont 5. Orphelinat de Reconvilier 6. Maison d'éducation d'Oberbipp 7. Maison d'éducation d'Enggistein 8. Maison d'éducation du Steinhælzli	   	2,500 3,000 3,500 3,500 2,500 2,500 2,500 23,000	_	2,500 3,000 3,500 3,500 2,500 2,500 2,500 23,000

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	DE Budget de l'année 1902.	Recettes Dépenses brutes		Recettes Dépenses nettes	
fr. et.	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		VIII. Assistance publique.				
		F. Maisons cantonales d'éducation.				
2,925 06 2,908 68 11,038 10 8,416 88 2,150 — 6,186 69 21,252 03 1,720 30 7,969 10 15,003 23	2,750 — 11,750 — 6,650 — 2,150 — 4,000 — 22,000 — 7,000 —	1. Landorf.  a. Administration b. Enseignement c. Nourriture d. Entretien e. Loyer f. Agriculture  Frais d'exploitation g. Augmentations et diminutions à l'inventaire h. Pensions	50 800 — 15,000 15,850 — 8,200 — 24,050	2,800 3,900 11,750 7,450 2,150 11,000 39,050 1,000 40,050		2,800 3,900 11,700 6,650 2,150 — 23,200 — 16,000
2,678 20 2,817 66 15,175 64 7,033 49 2,030 4,069 04 25,665 95 121 90 8,105	3,000 14,670 5,600 2,030 6,500 21,800 7,800	2. Aarwangen.  a. Administration b. Enseignement c. Nourriture d. Entretien e. Loyer f. Agriculture  Frais d'exploitation g. Augmentations et diminutions à l'inventaire h. Pensions	1,000 14,500 15,500 9,200 24,700	2,850 2,800 14,950 6,870 1,830 8,000 37,300 1,200 38,500	6,500 ———————————————————————————————————	2,850 2,800 14,950 5,870 1,830 ————————————————————————————————————
2,644 89 2,560 91 13,845 13 7,407 96 3,332 50 7,287 85 22,503 56 220 20 7,982 56 14,741 26	3,000 — 14,800 — 5,500 — 3,310 — 6,110 — 23,200 — 8,200 —	3. Cerlier.  a. Administration b. Enseignement. c. Nourriture d. Entretien e. Loyer f. Agriculture  Frais d'exploitation g. Augmentations et diminutions à l'inventaire h. Pensions	100 1,100 21,500 22,700 9,100 31,800	2,800 3,000 14,800 6,600 3,320 15,180 45,700 1,100 46,800	6,320 — 8,000	2,800 3,000 14,700 5,500 3,320 — 23,000 — 15,000

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses ites	Recettes Dépenses nettes	
fr. ct.	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		VIII. Assistance publique.				
		F. Maisons cantonales d'éducation.				
2,910 35 3,243 76 11,182 61 6,025 40 2,760 — 4,846 77 21,275 35 640 20 5,745 —	3,250 — 3,700 — 10,820 — 5,070 — 2,760 — 3,700 — 21,900 — 5,400 —	4. Kehrsatz.  a. Administration b. Enseignement c. Nourriture d. Entretien e. Loyer f. Agriculture  Frais d'exploitation g. Augmentations et diminutions à l'inventaire h. Pensions	1,000 11,600 12,600 6,500	3,100 3,700 11,800 5,590 2,760 7,800 34,750 850	3,800	3,10 3,70 10,80 5,59 2,76 ————————————————————————————————————
16,170 55	16,500 —	n. I ensions	19,100	35,600		16,50
2,471 07 2,493 97 9,981 89 4,470 70 3,980 — 1,568 45 21,829 18 2,205 — 6,141 70 17,892 48	2,520 — 2,650 — 10,050 — 4,000 — 3,980 — 1,800 — 21,400 — 5,400 —	5. Bretièges.  a. Administration b. Enseignement c. Nourriture d. Entretien e. Loyer f. Agriculture  Frais d'exploitation g. Augmentations et diminutions à l'inventaire h. Pensions	180 — 9,400 9,580 — 6,750 — 16,330	2,570 3,550 10,920 4,060 3,980 6,350 31,430 900 32,330	3,050 — 5,850	2,57 3,55 10,74 4,06 3,98 ————————————————————————————————————
3,577 91 839 16 6,581 15 4,907 46 4,550 — 3,833 29 24,288 97 56,602 90 2,230 —	3,200 — 2,510 — 11,000 — 4,700 — 4,390 — 1,000 — 24,800 — 6,000 —	6. Sonvilier.  a. Administration b. Enseignement c. Nourriture d. Entretien e. Loyer f. Agriculture  Frais d'exploitation g. Augmentations et diminutions à l'inventaire h. Pensions (Frais avant l'ouverture de l'établissement.)	13,300 13,300 7,000	3,200 2,510 11,500 5,000 4,390 11,500 38,100 1,000	1,800 6,000	3,20 2,51 11,50 5,00 4,39 — 24,80
16,898   99 67,560   86		(Subside pour les installations.)				

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru		Recettes net	-
fr. ct.	fr. ct.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		VIII. Assistance publique.				
		F. Maisons cantonales d'éducation.				
15,003 23 17,682 85	15,000 — 14,000 —	1. Landorf	24,050 24,700	40,050 38,500	_	16,000 13,800
$\begin{array}{c cccc} 14,741 & 26 \\ 16,170 & 55 \\ 17,892 & 48 \end{array}$	15,000 — 16,500 — 16,000 —	3. Cerlier	31,800 19,100 16,330	46,800 35,600 32,330		15,000 16,500 16,000
$\begin{array}{c c}     \hline                                $	$-\frac{18,800}{95,300}$ $-$	6. Sonvilier	20,300 136,280	$\frac{39,100}{232,380}$		18,800 96,100
109,490 57	99,900		130,200	202,000		90,10
		G. Subventions diverses.				
17,890 - 12,652 10	18,000 — 13,000 —	1. Bourses pour apprentissages 2. Assistance de malades non originaires		18,000	_	18,00
5,000	5,000 —	du canton	_	13,000 5,000		13,00 5,00
$ \begin{array}{c c} 20,000 \\ \hline 55,542 \\ \hline 10 \end{array} $	20,000 — 56,000 —	4. Subsides en cas de catastrophes		20,000 56,000		20,00 <b>56,00</b>
					a.	
		H. Mesures propres à combattre l'alcoolisme.				ls:
41,000 — 41,000 —	41,000 — 41,000 —	1. Prélèvement sur le produit de l'alcool . 2. Subsides	41,000	41,000	41,000	41,00
			41,000	41,000		
				a .		

COMPTE	BUDGET	Budget de l'année 1902.	l	Dépenses	Recettes	Dépenses
1900.	1901.		brutes		ne	ttes
fr. et	fr. et.	Administration Courante.	tr.	fr.	fr.	fr.
		VIII. Assistance publique				
21,827 50 27,193 65		A. Frais d'administration de la Direction . B. Commission et inspecteurs de l'assistance	—	20,840		20,840
1,583,039 85 53,400 — 23,000 —	1,530,000 — 67,200 — 23,000 —	publique		25,400 1,490,000 70,000		25,400 1,490,000 70,000
109,490 37 55,542 10	95,300 —	sides	136,280	23,000 232,380 56,000	 	23,000 96,100 56,000
1,873,493 47	1,817,540	H. Mesures propres à combattre l'alcoolisme	41,000 177,280	41,000 1,958,620		1,781,340
				v		
		W. F	а			
		IX.ª Economie publique.				
4,500 — 10,700 — 3,697 62 1,450 —	4,500 — 10,700 — 4,000 — 1,450 —	A. Frais d'administration de la Direction.  1. Traitement du secrétaire	  	4,500 11,000 4,000 1,450	  	4,500 11,000 4,000 1,450
20,347 62	20,650 —			20,950		20,950
	51	B. Statistique.				
7,100 2,996 —	7,200 — 3,000 —	1. Traitements		7,200 3,000	_	7,200 3,000
930 60	3,000 2,500	fer	=	1,200 1,000		1,200 1,000
11,027 02	15,700 —	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		12,400		12,400
		•				

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes Dépenses brutes		Recettes Dépenses nettes	
fr. et.	fr. et.		tr.	fr.	fr.	fr.
		Administration Courante.				
		IX.ª Economie publique.				
		C. Commerce et industrie.				
4,274 35 9,305 — 121,653 — 12,000 — 4,042 83 8,000 — 571 10 5,499 12 — — —	6,500 125,000 12,000	<ol> <li>Encouragements au commerce et à l'industrie en général</li> <li>Bourses</li> <li>Ecoles professionnelles, industrielles et des beaux-arts</li> <li>Conservatoire des arts et métiers</li> <li>Ecole et cours de ferrage</li> <li>Chambre du commerce et de l'industrie:         <ul> <li>Traitements des fonctionnaires</li> <li>Indemnités de séance et de route</li> <li>Frais de bureau, voyages, publications</li> <li>Traitement de l'employé</li> <li>Loyer</li> </ul> </li> <li>Technicum de Bienne, frais de construction, subside</li> <li>Estatement de l'école industrielle de St-Imier,</li> </ol>		5,200 6,500 135,000 12,000 4,000 8,000 1,000 4,000 1,200 500 25,000		5,200 6,500 135,000 12,000 4,000 1,000 4,000 1,200 500
40,000 — 15,000 —		subside	_	5,000 —		5,000 —
55,000 — 275,345 40	169,200	(Exposition industrielle de Thoune, subside.)		207,400		207,400
58,290 — 7,114 01 642 — 2,580 82 7,623 60 2,125 60 78,376 03 9,970 14,720 01 24,181 — 65 — 29,440 02	61,000 — 6,700 — 800 — 3,600 — 7,600 — 2,100 — 81,800 — 9,100 — 15,800 — 25,300 — 3,200 — 34,800 —	D. Technicum cantonal de Berthoud.  1. Enseignement: a. Traitements des professeurs b. Matériel d'enseignement 2. Administration: a. Commission de surveillance et d'examen b. Frais de bureau et de voyage c. Chauffage, éclairage et nettoyage d. Concierge Frais d'exploitation 3. Ecolages 4. Subvention de la ville de Berthoud 5. Subvention de la Confédération 6. Bourses (Produit du pré.)	9,100 15,800 25,300	61,400 6,900 800 3,000 7,550 2,150 81,800 — 3,200		61,400 6,900 800 3,000 7,550 2,150 81,800 — 3,200

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes		Dépenses ites
fr. et.	fr. et.		fr.	fr.	fr.	fr.
		Administration Courante.	,	-		
	,	IX.ª Economie publique.	,			
		E. Poids et mesures.				
1,500 — 702 75 4,059 35 1,741 75 700 —	1,500 — 650 — 4,000 — 1,000 — 950 —	1. Traitement de l'inspecteur	_	1,500 650 4,000 900 950	  	1,500 650 4,000 900 950
8,703 85	8,100 -	J. Loyer		8,000		8,000
				3,000		
		F. Police des denrées alimentaires.				
5,000	5,000	<ol> <li>Laboratoire du chimiste cantonal :</li> <li>a. Traitement du chimiste cantonal .</li> <li>b. Part de ce fonctionnaire aux recettes</li> </ol>		5,000		5,000
7,820	7,800 —	des analyses		2,000		2,000
1,990 — 2,761 78 3,600 90	1,990 — 2,700 — 4,000 —	ployé	4,000	8,500 1,990 2,700	  4,000	8,500 1,990 2,700
12,000 — 4,732 80	12,000 — 5,000 —	2. Inspections: a. Traitements des experts b. Frais de bureau et de voyage	<b></b>	12,500 5,000	 	12,500 5,000
1,210 — 377   25 562   50	2,400	<ul> <li>c. Experts locaux pour l'inspection des viandes et l'examen préalable des vins d. Appareils et réactifs</li></ul>		2,400 500 710	_	2,400 500 710
32,853 43	34,100 —		4,000	41,300		37,300
		G. Mesures propres à combattre l'alcoolisme.				
32,018 86 19,068 —	27,000 — 7,000 —	<ol> <li>Prélèvement sur le produit de l'alcool .</li> <li>Mesures propres à combattre l'alcoolisme</li> </ol>	32,000	_	32,000	
5,019 86 2,550 —	9,000 — 5,500 —	en général	, —	12,000 8,000		12,000 8,000
5,381	5,500	cafés de tempérance, etc	_	5,500		5,500
		indigents		6,500	-	6,500
			32,000	32,000		

COMPTE DE 1900.	Budget de l'année 1902.		Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	ses Recettes Dépe nettes	
fr.	ct.	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
			IX.ª Economie publique.				
6.041	40	c 000	H. Police du feu.		6,000		6,000
$\frac{6,041}{710} \\ -6,752$	65	6,000 — 1,500 — 7,500 —	1. Police du feu		$\frac{6,000}{1,500}$ <b>7,500</b>		6,000 1,500 7,500
0,102	00	1,000			1,000		1,900
20,347 11,027	02	20,650 — 15,700 —	A. Frais d'administration de la Direction . B. Statistique	_	20,950 12,400		20,950 12,400
275,345 29,440 8,703	02	169,200 — 34,800 — 8,100 —	B. Statistique	50,200 —	207,400 85,000 8,000		207,400 34,800 8,000
32,853 —	43 —	34,100 —	F. Police des denrées alimentaires	4,000 32,000	41,300 32,000	_	37,300 —
6,752 384,469		$\frac{7,500}{290,050}$ —	H. Police du feu	86,200	7,500 414,550		$\frac{7,500}{328,350}$
			IX. <sup>b</sup> Service sanitaire.				
			A. Frais d'administration.				
4,861 2,500 1,568 350	 34	5,000 — 2,500 — 1,600 — 350 —	1. Collège de santé, examens et inspections 2. Traitements des employés 3. Frais de bureau		5,000 2,500 1,600 350		5,000 2,500 1,600 350
9,279		9,450 —	4. Hoyota		9,450		9,450
			B. Service sanitaire en général.				
12,174 2,587 1,950 138,700		10,000 — 3,000 — 2,000 — 144,000 —	1. Frais généraux	30,000	10,000 3,000 2,000 144,000	  	10,000 3,000 2,000 114,000
19,000 47,360		21,000 — 47,500 —	<ul> <li>5. Subsides aux établissements sanitaires spéciaux</li></ul>		21,000		21,000
257,854		250,000 —	tal extérieur		50,000 250,000	-	50,000 250,000
479,626	<u>40</u>	477,500 —		30,000	480,000		450,000
			·				

COMPTE DE 1900.		BUDGET  DE 1901.  Budget de l'année 1902.  fr.   ct.	Recettes bru	Dépenses ites	Recettes Dépense nettes		
fr. e	t.	fr. et	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
14,849 8 3,525 9 36,133 6 31,498 5 1,983 9 17,200 - 105,191 9 13,018 - 5,400 - 800 - 410 0 86,383 9	3 5 7 5 - 2 - 4	14,500 — 4,600 — 38,000 — 29,400 — 1,600 — 17,200 — 105,300 — 5,000 — 500 — 86,800 —	C. Maternité.  1. Administration	600 - 1,000 - - 1,600 13,000 5,000 600 - 20,200	15,600 4,600 38,500 30,300 2,000 17,200 108,200 — — — — — — — —		15,000 4,600 37,500 30,300 2,000 17,200 106,600 — — — — 88,000
1,143 9 1,143 9	-	2,500 <u>—</u> 2,500 —	D. Cours d'instruction des sages-femmes.  1. Indemnités de pension et de voyage .		2,500 2,500		2,500 2,500
69,361 5 2,266 6 151,066 6 105,481 5 39,880 9,540 7 4,402 3 354,113 2 11,120 2 221,384 1 32,685 1	5 0 1 -9 2 0 5 5	73,525 3,360 162,000 105,400 40,600 10,700 4,000 370,185 230,000 32,685 107,500	E. Asile d'aliénés de la Waldau.  1. Administration	4,270 100 16,450 12,400 2,000 29,200 66,000 130,420 235,365 32,685 398,470	76,855 3,100 181,450 120,400 42,600 19,200 62,000 505,605 — 365 — 505,970	 10,000 4,000  235,000 32,685 	72,585 3,000 165,000 108,000 40,600 — 375,185 — — — —

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes Dépenses nettes	
fr. et.	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		IX. <sup>b</sup> Service sanitaire.				
		F. Asile d'aliénés de Münsingen.				-
74,529 43 2,525 03 188,027 37 100,923 99 92,816 80 10,639 78	3,200 — 188,700 — 100,900 — 92,880 —	1. Administration . 2. Enseignement et culte	19,600 — — 10,800	83,120 3,200 208,300 93,900 92,880		83,120 3,200 188,700 93,900 92,880
20,803 82 427,379 02	15,000	7. Agriculture	65,500 <b>95,900</b>	50,500 531,900	15,000	436,000
944 15 231,004 70		8. Augmentations et diminutions à l'inventaire 9. Pensions	230,000		230,000	
195,430 17			325,900	531,900		206,000
31,841 81 2,016 — 63,321 66 62,981 02 10,598 50 6,066 57 3,887 37 160,805 05 11,026 46 74,824 90 8,611 05	1,700 — 80,735 — 56,165 — 10,970 — 5,400 — 1,790 — 174,000 — 79,000 —	G. Asile d'aliénés de Bellelay.  1. Administration . 2. Enseignement et culte . 3. Nourriture . 4. Entretien . 5. Loyer . 6. Industrie . 7. Agriculture .  Frais d'exploitation 8. Augmentations et diminutions à l'inventaire 9. Pensions .  (Remboursement des frais d'installation	10,750 16,000 1,900 800 39,700 44,410 113,560 80,400	43,750 1,700 96,980 58,500 11,470 34,300 42,260 288,960		33,000 1,700 80,980 56,600 10,670 — — — — — ——————————————————————————
88,395 56	95,000 —	par le fends de l'extension du service public des aliénés.)	193,960	288,960		95,000
9,279 94 479,626 40 86,383 96 1,143 90 111,164 30 195,430 17 88,395 56 971,424 23	9,450 — 477,500 — 86,800 — 2,500 — 107,500 — 206,000 — 95,000 —	A. Frais d'administration B. Service sanitaire en général C. Maternité D. Cours d'instruction des sages-femmes E. Asile d'aliénés de la Waldau F. Asile d'aliénés de Münsingen G. Asile d'aliénés de Bellelay	30,000 20,200 — 398,470 325,900 193,960	9,450 480,000 108,200 2,500 505,970 531,900 288,960 <b>1,926,980</b>	    	9,450 450,000 88,000 2,500 107,500 206,000 95,000

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.		Dépenses tes	Recettes Dépenses nettes	
fr. ct.	fr. et.	Administration Courante.  X. Travaux publics.	fr.	fr.	fr.	fr.
20,250 — 26,800 — 12,595 25 4,510 — <b>64,155</b> 25	20,250 — 27,100 — 12,600 — 4,510 — <b>64,460</b> —	A. Frais d'administration de la Direction.  1. Traitements des fonctionnaires		20,250 27,300 12,600 4,510 <b>64,660</b>	_	20,250 27,300 12,600 4,510 64,660
26,500 — 9,180 — 9,557 05 45,237 05	26,500 — 9,640 — 10,600 — 46,740 —	B. Autorités de district.  1. Traitements des ingénieurs d'arrondissem <sup>t</sup> 2. Traitements des employés  3. Frais de bureau et de déplacement .		27,000 9,860 10,600 47,460		27,000 9,860 10,600 47,460
95,492 80 51,609 25 3,332 65 220 25 17,822 10 18,000 — 186,477 05	52,000 — 6,000 — 1,000 — 23,000 —	C. Entretien des bâtiments de l'Etat.  1. Bâtiments de l'administration		110,000 52,000 6,000 1,000 23,000		110,000 52,000 6,000 1,000 23,000 192,000
		Grand Consail 1901				

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes Dépenses nettes	
fr. et.	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		X. Travaux publics.				
450,000 —	250,000 —	D. Constructions nouvelles de bâtiments.  1. Constructions nouvelles (suivant programme spécial) et amortissement des avances pour constructions nouvelles.		250,000		250,000
50,487 15 50,487 15 450,000 —		2. Bellelay, transformations	25,000 25,000	25,000 275,000		
364,668 90 384,184 45 83,027 02 4,328 69 1,186 50 2,154 75 104,000 — 939,240 81	390,000 — 60,000 — 5,000 — 2,000 — 2,500 — 16,000 —	E. Entretien des ponts et chaussées.  1. Traitements des cantonniers	5,000 — — — 2,500 — <b>7,500</b>	380,000 400,000 60,000 5,000 2,000 — — 847,000		380,000 395,000 60,000 5,000 2,000 — 839,500
312,500	225,000 — 225,000 —	F. Constructions nouvelles de ponts et chaussées.  1. Constructions diverses (suivant programme spécial) et amortissement des avances pour constructions de ponts et chaussées	_	225,000 225,000		225,000 225,000

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.		Dépenses ites	Recettes net	Dépenses tes
fr. et.	fr. et.	Administration Courante.  X. Travaux publics.	fr.	fr.	fr.	fr.
320,000 —  320,000 —  9,648 50  4,838 60 27,780 75 27,780 - 20,000 —  344,809 90	35,000 — 35,000 — 20,000 —	G. Travaux hydrauliques.  1. Travaux hydrauliques et amortissement des avances pour travaux hydrauliques  2. Traitements des maîtres éclusiers et des maîtres digueurs	35,000 — 35,000	320,000 320,000 7,400 — 35,000 20,000 382,400	 	320,000 320,000 7,400 — 20,000 347,400
11,984 97 13,770 — 62 60 990 — 26,682 37	14,000 — 500 — 990 —	H. Travaux géodésiques.  1. Levés topographiques ordinaires  2. Levés topographiques extraordinaires .  3. Carte du canton  4. Loyers (bureau du cadastre, à Porrentruy)	500 — 500	12,000 14,000 — 990 — 26,990	 500 	12,000 14,000 — 990 — 26,490
64,155 25 45,237 05 186,477 05 450,000 — 939,240 81 312,500 — 344,809 90 26,682 37 2,369,102 43	46,740 — 192,000 — 250,000 — 840,500 — 225,000 — 347,400 — 26,490 —	A. Frais d'administration de la Direction B. Autorités de district C. Entretien des bâtiments de l'Etat D. Constructions nouvelles de bâtiments E. Entretien des ponts et chaussées F. Constructions nouvelles de ponts et chaussées Chaussées Chaussées CH. Travaux hydrauliques H. Travaux géodésiques	 25,000 7,500  35,000 500  68,000	64,660 47,460 192,000 275,000 847,000 225,000 382,400 26,990 2,060,510	    	64,660 47,460 192,000 250,000 839,500 225,000 347,400 26,490 1,992,510

COMPTE DE	BUDGET DE	Budget de l'année 1902.	Recettes		Recettes	
1900.	1901.		bru	ites	ne	ttes
fr. et	t. fr. ct.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		XI. Emprunts.				
		A. Remboursements et intérêts.				
-	431,500 —	1. Remboursement du capital: Emprunt de 1895, fr. 48,265,500, 3 %. 2. Intérêts:		444,500	-	444,500
1,460,910 —	- 1,460,910 — 700,000 —	a. Emprunt de 1895, fr. 48,265,500, 3 % b. Emprunt de 1900, fr. 20,000,000, 3 ½ %		1,447,965 700,000	_	1,447,965 700,000
1,460,910 —	2,592,410 —			2,592,465		2,592,465
10,162 65 528 — 405,617 60	1,000 —	B. Frais des emprunts.  1. Commissions, frais de transport et agio 2. Frais de publication et d'impression . 3. Frais de l'emprunt de 1900, amortissement (Frais de l'emprunt de 1895, amortissement.)		14,000 1,000 202,000	=	14,000 1,000 202,000
416,308 2	5 195,000 —	,		217,000		217,000
	2,592,410 — 5 195,000 — 5 2,787,410 —	A. Remboursements et intérêts		2,592,465 217,000 2,809,465		2,592,465 217,000 2,809,465

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.		Dépenses ites		Dépenses tes
fr. ct.	fr. ct.		fr.	fr.	fr.	fr.
		Administration Courante.		,		
·		XII. Finances.				
	,	A. Frais d'administration de la Direction des finances et des domaines.				
4,500 — 10,400 — 3,556 30 1,310 —	4,500 — 12,200 — 4,500 — 1,310 —	1. Traitement du secrétaire		4,500 12,200 4,500 1,310		4,500 12,200 4,500 1,310
19,766 30	$\frac{1,310}{22,510}$	4. Loyers		22,510		22,510
20,700		•				
		B. Contrôle cantonal des finances.			•	
13,500 — 22,315 —	$\begin{array}{c c} 14,000 \\ 24,800 \\ \end{array}$	1. Traitements des fonctionnaires 2. Traitements des employés		14,000 24,800		14,000 24,800
1,504 55	2,500	3. Frais de bureau		2,500 3,500		2,500 3,500
$\begin{array}{c c} 3,117 & 25 \\ 1,010 & \end{array}$	3,500   1,010	4. Frais d'impression et de reliure 5. Loyers		1,010		1,010
41,446 80	45,810 —			45,810		45,810
55,800 —	58,000 —	C. Caisses générales (Caisse cantonale et Recettes de district).  1. Traitements des caissiers		58,000		58,000
3,000 —	3,200 —	2. Traitement de l'employé de la caisse			-	
1,819 50	4,000 -	cantonale		3,200 4,000		3,200 4,000
660 —	660 —	4. Loyers		1,790		1,790
61,279 50	65,860			66,990		66,990
19,766 30	22,510 —	A. Frais d'administration de la Direction des finances et des domaines		22,510		22,510
41,446 80	45,810 —	B. Contrôle cantonal des finances		45,810		45,810
$\begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$	65,860 — 134,180 —	C. Caisses générales		66,990 135,310		66,990 135,310
144,434 00	194,100			199,910		100,010
		a				

COMPTE	BUDGET	Budget de l'an	née 1902	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
1900.	1901.	Dauger de l'an	150%.	brut	es	net	tes
fr. c	et. fr.			fr.	fr.	fr.	fr.
		Administration	Courante.				
		XIII. Agricul	ture.				
		A. Frais d'administration	de la Direction.				
8,700 -	8,700	1. Traitements des emple	yés	_	8,900		8,900
1,571 - 480 -	- 1,800 - 480	2. Frais de bureau .			1,800 480	<del>- 4</del>	1,800 480
10,751 -	10,980	o. Loyor			11,180		11,180
10,000	20.000	B. Economie r			25 000		25 000
19,280 9	23,000	1. Encouragements à l'ag 2. Amendement des terre			25,000	_	25,000
1,750 - 1,297 2	- 1,900 25 1,300	<ul><li>a. Traitement de l'inge</li><li>b. Frais de bureau et</li></ul>		1,900	3,800 1,300		1,900 1,300
10,000	5,000	c. Subsides pour l'amei	idement des terres				
26,000 -	20,000	agricoles			5,000 20,000		5,000 20,000
22,972 2		3. Elève de l'espèce chev a. Primes et frais .	valine:		25,000		25,000
1,298 9	2,500	b. Stations d'étalons			2,500		2,500
81,912 3 15,733 2		4. Elève de l'espèce bovir 5. Elève du petit bétail,	ne, primes et frais	131	80,000 16,500		80,000 16,500
25,000	20,000	6. Encouragement de la	culture des bette-	D.	1		
21,658 2	25,000	raves à sucre, subside 7. Assurance contre la g	s	2 <b>5,</b> 000	20,000 50,000		20,000 25,000
165,983   2 25,000   -	25,000	(Propriété du Liebefel (Exposition agricole de	d, amortissement.)	*			,
417,886 3	B9 244,700	(Exposition agricole de	1 noune, subside.)	26,900	249,100		222,200
							,
		C. Ecole d'agric	culture.				
0000		1. Ecole:			80.000		80.000
28,307 5 1,149 8		a. Enseignement b. Essais agricoles.		_	30,000 1,000		30,000 1,000
13,779 1	12,300	c. Administration .			13,000		13,000
3,281 6		d. Nourriture		26,000 1,500	33,000 12,000		7,000 10,500
10,091   2 3,850   -	- 4,450	e. Entretien f. Loyer			4,450		4,450
4,081 6		g. Travaux des élèves		4,000		4,000	
<b>56,377</b> 8 2,352 5	61,750		ais d'exploitation	31,500	93,450		61,950
13,440 -	<b>16,000</b>	<ul><li>h. Augmentations et dir</li><li>i. Pensions des élèves</li></ul>		1 <b>6,</b> 000	_	16,000	_
2,700 - 14,235 8	- 4,800 15,000	k. Bourses l. Subvention de la C	onfédération	 15,000	<b>4,</b> 800	<u>-</u> 15,000	<b>4,800</b>
33,754 5		or Substitution at 10 to		62,500	98,250		35,750
							,
			•			-	

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes Dépenses nettes	
fr. et.	fr. ct.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		XIII. Agriculture.				
8,105 14 8,105 14	4,550 — 4,550 —	C. Ecole d'agriculture.  2. Exploitation du domaine	74,500 <b>74,500</b>	70,450 70,450	4,050 4,050	
33,754 50 8,105 14 25,649 36	4,550 —	1. Ecole	62,500 74,500 137,000	98,250 70,450 <b>168,700</b>		35,750 — 31,700
		D. Ecole d'industrie laitière.				
21,739 46 	4,800 8,200 4,300 2,020 1,200 41,520	1. Ecole:  a. Enseignement b. Essais laitiers c. Administration d. Nourriture e. Entretien f. Loyer g. Travaux des élèves  Frais d'exploitation h. Augmentations et diminutions à l'inventaire	1,400 1,500 1,200 4,100	23,300 500 4,800 10,200 4,750 2,020 — 45,570		23,300 500 4,800 8,800 3,250 2,020 — 41,470
8,600 — 2,200 — 10,839 18 23,546 —	7,200 — 1,600 — 11,700 — 24,220 —	i. Pensions des élèves	7,200 — 11,650	1,600 - 47,170	7,200 — 11,650	1,600
3,218 40 2,117 33 1,122 70 2,964 30 1,782 — 3,725 30 114,141 78 125,701 28 902 80 — 4,273 33	3,350 — 1,000 — 1,000 — 2,400 — 1,800 — 4,000 — 100,000 — 113,800 — 8,000 — 7,000 —	2. Industrie laitière:  a. Loyers et fermages b. Entretien des bâtiments c. Outils et appareils d. Combustible et éclairage e. Traitements et salaires f. Frais divers g. Achat de lait h. Produits i. Porcherie k. Recettes et dépenses diverses	22,950 — — — — — — — 124,000 10,000 — — — —	3,350 1,000 1,000 2,600 1,800 4,000 110,000 - 9,000 - 132,750		3,350 1,000 1,000 2,600 1,800 4,000 110,000
23,546 —	24,220 —	1. Ecole	22,950	47,170		24,220
$\begin{array}{c c}  & 4,273 & 33 \\ \hline  & 27,819 & 33 \end{array}$		2. Laiterie	134,000 156,950	132,750 179,920	1,250	22,970

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1 <b>901.</b>	Budget de l'année 1902.	Recettes Dépenses brutes		Recettes Dépenses nettes	
fr. et.	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		XIII. Agriculture.				
		E. Ecoles agricoles d'hiver.				
10,570 72 1,109 45 11,503 80 2,923 90 ————————————————————————————————————	16,000 — 1,200 — 9,800 — 4,700 — 4,000 — <b>35,700</b> — 8,400 — 8,000 —	1. Ecole agricole d'hiver de la Rütti.  a. Enseignement b. Administration c. Nourriture d. Entretien e. Loyer  Frais d'exploitation f. Augmentations et diminutions à l'inventaire g. Pensions h. Subside de la Confédération	    8,900 8,500	17,000 1,200 9,800 4,700 4,000 36,700 —		17,000 1,200 9,800 4,700 4,000 36,700
10,097 16	19,300 —	,	17,400	36,700		19,300
6,582 25 1,230 80 1,749 60 1,476 — 490 — 11,528 65 1,749 60 3,020 77 481 72 7,240 —	8,100 — 1,500 — 3,600 — 500 — 16,400 — 3,750 — 9,050 —	2. Ecole agricole d'hiver de Porrentruy.  a. Enseignement  b. Administration  c. Nourriture  d. Entretien  e. Loyer  Frais d'exploitation  f. Augmentations et diminutions à l'inventaire  g. Pensions  h. Subside de la Confédération  (Report.)	3,600 3,750	8,200 1,500 3,600 1,800 500 15,600		8,200 1,500 3,600 1,800 500 15,600 — — — 8,250
10,097 7,240 17,337 16	19,300 — 9,050 — 28,350 —	1. Ecole agricole d'hiver de la Rütti 2. Ecole agricole d'hiver de Porrentruy .	17,400 7,350 <b>24,750</b>	36,700 15,600 <b>52,300</b>		19,300 8,250 <b>27,550</b>
10,751 — 417,886 39 25,649 36 27,819 33 17,337 16 499,443 24	10,980 — 244,700 — 31,000 — 22,970 — 28,350 — 338,000 —	A. Frais d'administration de la Direction . B. Economie rurale C. Ecole d'agriculture D. Ecole d'industrie laitière E. Ecoles agricoles d'hiver	26,900 137,000 156,950 24,750 <b>345,600</b>	11,180 249,100 168,700 179,920 52,300 <b>661,200</b>		11,180 222,200 31,700 22,970 27,550 <b>315,600</b>

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses ites		Dépenses ites
fr. et	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		XIV. Economie forestière.				
		A. Frais de l'administration centrale des forêts.			al	
4,200 — 9,175 — 2,634 35 880 — <b>16,889 35</b>	880 —	1. Traitement du secrétaire	  	4,200 9,700 3,000 1,000 17,900		4,200 9,700 3,000 1,000 17,900
		B. Police forestière.				
		1. Inspecteurs des forêts:				
16,425 — 198 30 1,819 95		a. Traitements des inspecteurs des forêts b. Frais de bureau c. Frais de voyage 2. Forestiers d'arrondissement:		16,500 1,200 3,600	_	16,500 1,200 3,600
78,650 — 2,860 90 17,099 35 2,980 — 14,700 —		a. Traitements des forestiers d'arrondissement b. Frais de bureau		79,800 3,000 18,000 3,100 15,200	-   	79,8\cdot 0 3,000 18,000 3,100 15,200
28,462 50 56,200 —	29,000 — 55,650 —	<ul> <li>4. Subside de la Confédération pour les traitements et frais de voyage</li> <li>5. Part de l'administration des forêts domaniales dans les frais des inspecteurs des</li> </ul>	29,000		29,000	
50,071 —	55,650 —	forêts et des forestiers d'arrondissement	55,700 84,700	140,400	55,700	55,700
30,071	99,090 -		04,100	140,400		99,100
		C. Encouragements à l'économie forestière.				
1,381 45 35,000 —	5,000 — 35,000 —	1. Allocations pour des plans d'aménagement et encouragements à la sylviculture . 2. Correction de torrents et reboisement		5,000		5,000
		de montagnes		35,000		35,000
36,381 45	40,000 —			40,000		40,000
16,889 35 50,071 —	55,650 —	A. Frais de l'administration centraledes forêts B. Police forestière	84,700	17,900 140,400	,	17,900 55,700
36,381 45 103,341 80		C. Encouragements à l'économie forestière .	84,700	40,000 198,300		40,000 113,600
		Grand Conseil 1901	04,100	100,000		113,000

	COMPTE DE 1900.		BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes Dépenses nettes	
	fr.	ct.	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
				XV. Forêts domaniales.		9		
				A. Produits principaux et produits intermédiaires.				
15	3,560 0,558		720,000 —	1. Produits principaux	720,000		720,000	
91	4,118	=	860,000 —		860,000		860,000	
			45	B. Produits accessoires.				
	573	85	900 —	1 Ventes de souches	1,000	500		
	782 8,285		1,500 — 17,000 —	2. Ventes de tourbe, etc	800 17,000		800 17,000	
	9,640	94	19,400 —		18,800	500	18,300	
				C. Frais d'aménagement.				
	8,762 8,000		20,000 — 28,000 —	1. Cultures forestières	50,000	70,000 28,000		20,000 28,000
	3,704 1,050		35,000 — 165,000 —	3. Frais de garde	_	35,000 165,000	_	35,000 165,000
	925 <b>4,</b> 433		1,500 — 8,000 —	5. Frais d'abornement et de plans 6. Frais des mises		1,500 8,000		1,500 8,000
	944 5,586		1,000 — 5,600 —	7. Frais de justice		1,000 5,600		1,000 5,600
	1,749	15	3,000 —	9. Entretien des bâtiments		3,000		3,000
24	5,155	70	267,100		50,000	317,100		267,100
				D. Charges.				
	7,989	60	8,000 -	1. Bois des usagers et des pauvres		8,000		8,000
3	4,765 7,519	59	35,000 — 47,000 —	2. Contributions publiques		36,000 48,000		36,000 48,000
			3,000 —	4. Bois pour endiguements		3,000		3,000
9	0,274	37	93,000 —		***************************************	95,000		95,000

COMPTE DE 1900.	DE 1901.		Budget de l'année 1902.		Dépenses tes	Recettes Dépense	
fr.	ct.	fr. e	Administration Courante.	fr.	fr.	tr.	fr.
			XV. Forêts domaniales.				
			E. Frais d'administration.				
56,200		55,650 -	1. Part de l'administration des forêts doma- niales dans les frais des inspecteurs des				
3,500 -	_	3,500 -	forêts et des forestiers d'arrondissement 2. Caisse de secours des ouvriers forestiers,		55,700		55,700
59,700 -		59,150 -	subside		3,500 <b>59,200</b>		3,500 <b>59,200</b>
30,700		90/190			30,200		90,200
914,118 - 19,640 9 245,155 7 90,274 8 59,700 -	94 70 2 37	60,000 - 19,400 - 67,100 - 93,000 - 59,150 -	A. Produits principaux et produits intermédiaires	860,000 18,800 50,000 —	500 317,100 95,000 59,200	860,000 18,300 — — —	267,100 95,000 59,200
538,628	87 4	60,150 -		928,800	471,800	457,000	
			XVI. Domaines de l'Etat.				-
151,635 6 14,128 6 17,620 - 590,685 - 127,660 - 16,547 8 295 1	60 - 6 - 1 85 15	44,000 14,400 17,320 40,730 27,660 10,200 190 54,500	A. Produit.  1. Domaines et bâtiments civils	151,000 12,000 16,320 645,420 127,660 10,200 200 <b>962,800</b>	1,000      1,000	150,000 12,000 16,320 645,420 127,660 10,200 200 <b>961,800</b>	   

COMPTI DE 1900.	=	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.		Dépenses ites	Recettes net	Dépenses tes
fr.	ct.	fr. et.	Administration Courante.	tr.	fr.	fr.	tr.
			XVI. Domaines de l'Etat.				
			B. Frais d'aménagement.				
13,173 — 560 3,493 46,556	$\begin{array}{c} -10 \\ 64 \end{array}$	18,000 — 500 — 1,500 — 5,400 — 47,000 —	1. Frais de culture et d'amélioration 2. Frais d'abornement et de plans 3. Frais de surveillance	- - 600	18,000 500 1,500 6,000 47,000		18,000 500 1,500 5,400 47,000
63,784		72,400		600	73,000		72,400
16,872 16,755		19,000 — 16,650 —	C. Charges.  1. Contributions publiques		19,000 16,650	<u>-</u>	19,000 16,650
33,628	03	35,650			35,650		35,650
918,572 63,784		954,500 — 72,400 —	A. Produits	962,800 600	1,000 73,000	961,800 —	 72,400
33,628	03	35,650 —	C. Charges	963,400	35,650 109,650		35,650
821,160	18	846,450		903,400	109,000	853,750	,

COMPTE		BUDGET	Budget de l'année 1902.		Dépenses		Dépenses
1900.		1901.		bru	tes	net	tes
fr.	ct.	fr. et	Administration Courante.  XVII. Caisse des domaines.	fr.	fr.	fr.	fr.
			AVII. Caisse des domaines.				
60,252 89,881		67,200	A. Intérêts des créances	85,300 —	90,000	85,300 —	90,090
29,629		22,500 —		85,300	90,000		4,700
			XVIII. Caisse hypothécaire.				
			A. Produit.				*
5,687,184 243,289 310,610 12,578 16,418 1,500,000 12,226 192,663 1,626,327 398,484 915,175 43,660 30,000 104,375 800,000 647,168	65 04 05 90 -75 -20 55 40 	246,500 — 365,800 — 13,000 — 15,600 — 12,000 — 192,700 — 1,955,000 — 440,000 — 943,200 — 50,800 — 4,400 — 30,000 — 128,300 — 800,000 — —	1. Intérêts des prêts hypothécaires	255,000 280,500 18,000 19,500 — — — — — — — — — — —	5,000	16,000 — — — — — — — — — —	1,500,000 12,000 192,700 2,036,000 468,000 962,000 63,300 3,900 30,000 133,600 800,000
			B. Frais d'administration.				
6,774 31,600 51,060 7,000 12,399 175 3,520 105,488	 40 58 85	37,000 — 52,000 — 7,000 — 11,500 — 500 — 3,000 —	1. Indemnités des autorités d'administration 2. Traitements des fonctionnaires 3. Traitements des employés 4. Loyers 5. Frais de bureau 6. Frais judiciaires et de poursuites	3,500 4,000 3,000 10,500	7,000 39,000 54,000 7,000 16,000 4,500 — 127,500	_ _	7,000 39,000 54,000 7,000 12,500 500 — 117,000
800,000		800,000 -	C. Intérêts du fonds capital	800,000		800,000	
800,000		800,000	Grand Conseil 1901	800,000		800,000	

COMPTE DE 1900.		BUDGET DE 1901.		Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes net	
fr.	ct.	fr. et.	i		fr.	fr.	fr.	fr.
				Administration Courante.				
				XVIII. Caisse hypothécaire.			o o	
647,168 105,488 800,000		568,000 — 112,000 — 800,000 —	В.	Produit	6,832,000 10,500 800,000	6,210,000 127,500	622,000 — 800,000	117,000 —
1,341,680	3 <b>4</b>	1,256,000 —			7,642,500	6,337,500	1,305,000	
				·	-			
				XIX. Banque cantonale.				
		¥00.000	١.	A. Produit de l'exercice.		·	0.40.000	
953,924	<b>4</b> 7	520,000 —		Produit du compte d'effets de change . Intérêts:	840,000		840,000	
525,000	_	525,000 —		a. Intérêt de l'emprunt de 1899 de fr. 15,000,000, $3^{1/2}$ %		525,000		525,000
4,415   75,000	15 	5,000 — 70,000 —		<ul><li>b. Service de l'emprunt</li><li>c. Amortissement des frais de l'emprunt</li></ul>	_	5,000	_	5,000
772.678	40	1,776,000		de 1899		70,000 1,266,000	1.334.000	70,000
317,578	06	180,000 —		Commissions et droits de garde	320,000		320,000	
133,473 8 5,861 8		140,000 — 6,000 —		Impôt sur les billets de banque Impôts cantonaux et municipaux		140,000 6,000	_	140,000 6,000
96,284	66	100,000 -	6.	Réductions et pertes		100,000		100,000
18,981			7.	Bénéfice réalisé sur la vente d'effets publics				
53,944	⊎∪		8.	Agio sur monnaies et billets de banque étrangers				
427,836 23,604		430,000 —		Frais d'administration		448,000	_	448,000
		1,200,000	10.	torsoment au ionus speciai de reserve.	3.760 000	2,560,000	1.200.000	
110,010			1		5,100,000	_,000,000	1,200,000	
717,740 8 7,740 8		1,200,000		Produit	<b>3,760,</b> 000	2,560,000	1,200,000	
710,000		1,200,000 —	1		3,760,000	2,560,000	1,200,000	

COMPTE		BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes net	Dépenses tes
fr.	ct.	fr. et	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		١	XX. Capital de la Caisse de l'Etat.				
			A. Intérêts des créances.				
17,944 221,898 82,102	<b>4</b> 0	240,000 — 100,000 — 50,000 —	1. Intérêts des placements:  a. Dépôt à la Banque cantonale  b. Obligations	50,000 210,000 70,000		50,000 210,000 70,000	
411,760 16,871	98	10,000	a. Administrations spéciales b. Entreprises d'utilité publique	100,000 10,000		100,000 10,000	· _ :
5,149 2,084		5,000	3. Intérêts de créances diverses et intérêts de retard	5,000	_	5,000	
721,924		505,000	T. INCOCUROUS AIT OF SCIENCE	445,000		445,000	
53,001 12,457 948 387 7,410 5,297 78,728	61 07 65 73 80	15,000 — 12,000 — 1,000 — 7,000 — 5,000 — 40,000 —	B. Intérêts des dettes.  1. Intérêts des dépôts:  a. Administrations spéciales b. Consignations judiciaires c. Consignations administratives d. Fonds spéciaux e. Dépôts divers 2. Escomptes pour paiements au comptant		20,000 12,000 1,000 - 7,000 5,000 45,000	·	20,000 12,000 1,000 
721,924 78,728 <b>643,195</b>	34	505,000 — 40,000 — <b>465,000</b> —	A. Intérêts des créances	445,000 — 445,000	45,000 45,000	445,000	

COMPTE DE 1900.		BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses ites	Recettes net	Dépenses tes
fr.	ct.	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		-	XXI. Amendes et confiscations.				
142,036 29,129 7,264 876 1,625 108,144	15 — 66		A. Amendes.  1. Amendes judiciaires	140,000 	33,000 6,500 — — — 39,500	140,000 — 500 1,000 102,000	33,000 6,500 — —
4,451 1,422 20,000 10,000 32,200 32,200  1,905 5,962 108,144	85 - 74 74 - 95 73	21,500 — - 4,000 —	B. Emploi du produit des amendes.  1. Frais de perception		5,000 3,000 20,000 10,000 30,000 30,000 4,000 102,000	    	5,000 3,000 20,000 10,000 30,000 4,000 102,000
4,452 102 <b>4,554</b> 108,144 108,144 4,554	35 50 76 76 50		C. Indemnités et confiscations.  1. Indemnités	3,000 100 3,100 141,500 - 3,100	39,500 102,000	3,000 100 3,100 102,000 - 3,100	102,000
4,554	<u>50</u>	3,100 —		144,600	141,500	3,100	

COMPTE	BUDGET	Budget de l'année 1902.		<b>D</b> ép <b>e</b> nses	Recettes	•
1900.	1901.		bru	ıtes	net	ttes
fr. et.	fr. et.		fr.	fr.	fr.	fr.
		Administration Courante.				
		XXII. Régales de la chasse, de la pêche et des mines.				
		A. Chasse.				
58,689 30 11,020 — 7,494 30	50,000 — 10,000 — 8,000 —	1. Patentes de chasse	50,000 — —	10,000 9,600	50,000 — —	10,000 9,600
1,367 07	1,200 —	4. Indemnité de la Confédération	1,700	10 600	1,700	
41,542 07	33,200 —		51,700	19,600	32,100	
		B. Pêche.	¥			
8,478 —	8,000	1. Ferme de la pêche et patentes	8,000	_	8,000	
6,555  55 789 —	6,000   2,000	2. Frais de surveillance et de perception 3. Encouragements à la pisciculture		6,000 2,000		6,000 2,000
3,084 02	2,500 —	4. Indemnité de la Confédération	2,500		2,500	
356 75	200 —	5. Etablissement de pisciculture	200	500	200	${500}$
4,574 22	2,200 —	6. Frais de justice	10,700	8,500	2,200	
4,374 22	2,200		10,100	3,900	2,200	
		C. Mines.				
1,200 —	1,200 —	1. Traitement de l'inspecteur des mines .		1,200		1,200
3,545 44	4,000 —	2. Droits d'exploitation du minerai de fer	4,000		4,000	
173 92	200 —	3. Carrières:  a. Droits de concession	200		200	
2,009 01	2,000	b. Carrière de Stockern, exploitation .	2,000		2,000	
1,451 85	2,500 —	4. Recherche de gisements miniers		2,500	9 500	2,500
3,076 52	2,500 —		6,200	3,700	2,500	
					9	
41,542 07	33,200	A. Chasse	51,700	19,600	32,100	
4,574 22	2,200 —	B. <i>Pêche</i>	10,700	8,500	2,200	
3,076 52 49,192 81	2,500 — 37,900 —	C. Mines	6,200 68,600	3,700 31,800	$\frac{2,500}{36,800}$	
49,19% 81	37,800		00,000	91,000	90,000	
					(8)	
1 I	i i	į		1		

COMPTE 1900.		BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes net	Dépenses tes
fr.	et.	fr. et.	Administration Courante.	f <b>r</b> .	fr.	fr.	fr.
			XXIII. Régie des sels.				
			A Commono dos solo				
57 970	20		A. Commerce des sels.				
57,870 1,112,767 765 950 6,510 59,632 7,924	92	1,077,000	1. Valeur des sels en magasin au 1er janvier 2. Sel de cuisine	1,500,000 2,000 1,500 25,000	423,000 1,400 800 14,200	700	
1,114,830	<b>52</b>	1,078,300 —	•	1,528,500	439,400	1,089,100	
16,000 80,025 106,726 6,517 11,813 608 1,142 1,534 219,014	06 83 20 77 55 94 10	6,300 — 11,000 — 500 — 5,400 —	B. Frais d'exploitation.  1. Intérêts du fonds de roulement	5,400 2,100 7,500	16,000 85,000 105,000 6,300 11,000 500 — — 223,800	_	16,000 85,000 105,000 6,300 11,000 500 — — 216,300
0.500		0.500	C. Frais d'administration.		0 = 00		
9,700 1,709 8,206 19,615	$\begin{array}{c} 25 \\ 45 \end{array}$	3,000 —	1. Traitements des fonctionnaires 2. Frais de bureau	2,900 2,900	9,700 3,000 11,100 23,800		9,700 3,000 8,200 <b>20,900</b>
1,114,830 219,014 19,615 <b>876,200</b>	37 70	216,300 — 20,900 —	A. Commerce des sels	1,528,500 7,500 2,900 1,538,900	439,400 223,800 23,800 687,000	1,089,100 — — — — — 851,900	216,300 20,900 —

COMPTE DE 1900.		BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes ne	Dépenses Ites
fr.	ct.	fr. et.	Administration Courante.  XXIV. Timbre et impôt sur les billets de banque.	fr.	fr.	fr.	fr.
75,526 408,568 30,758 <b>514,853</b>	$\frac{50}{30}$	55,000 — 385,000 — 30,000 — <b>470,000</b> —	A. Droits de timbre.  1. Papier timbré	55,000 385,000 30,000 470,000	 	55,000 385,000 30,000 470,000	 
114,406 114,406		118,000 — 118,000 —	B. Impôt sur les billets de banque.  1. Banque cantonale	118,000 118,000		118,000 118,000	
11,492 24,462 189 <b>36,144</b>	48 15	12,000 — 25,000 — 300 — 37,300 —	C. Frais d'exploitation.  1. Matériel et entretien des appareils		12,000 25,000 300 37,300		12,000 25,000 300 37,300
5,500 2,299 525 8, <b>324</b>		525 —	D. Frais d'administration.  1. Traitements des employés	-	6,000 3,000 525 <b>9,525</b>	-	6,000 3,000 525 <b>9,525</b>
514,853 114,406 36,144 8,324 584,791	15 13 65	118,000 — 37,300 —	A. Droits de timbre	470,000 118,000 — — — 588,000	37,300 9,525 46,825	470,000 118,000 — — — — — — — 541,175	37,300 9,525 —

COMPTE	:	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes	Dépenses utes	Recettes	Dépenses tes
fr.	et.	fr. c	1	<u> </u>			
ir.	et.	ir. e	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
			XXV. Emoluments.				
×			A. Emoluments des secrétariats de préfecture, des greffes et des offices des poursuites et des faillites				
637,471			1. Emoluments proportionnels des secrétaires de préfecture	620,000		620,000	
116,891		,	2. Emoluments fixes des secrétaires de préfecture	120,000		120,000	
345,160 1,258			3. Emoluments des greffes des tribunaux et des offices des poursuites et des faillites 4. Frais de perception			330,000	
		1,009,200 -	in Trais de perception	1,070,000		1,069,200	
30,214 <b>30,214</b>		30,000 - 30,000 -	B. Chancellerie d'Etat.  1. Emoluments, droits de patente et droits de naturalisation	30,000		30,000 30,000	
6,000		5,000 - 5,000 -	C. Greffe de la Cour suprême.  1. Cour suprême, émoluments en affaires civiles, émoluments de chancellerie et droits de patente	5,000 		5,000 5,000	_
				3,000		9,000	
15,824 74,564 58,441	95	13,000 - 70,000 - 50,000 -	D. Justice et police.  1. Emoluments des Directions de la justice et de la police	13,000 70,000 50,000	<u> </u>	13,000 70,000 50,000	
148,830		133,000 -		133,000		133,000	
		7. (.)					

COMPTE	•	BUDGET DE 1901.		Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes		Dépenses tes
fr.	ct.		ct.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
				XXV. Emoluments.  E. Direction de l'intérieur.	,	v		
3,795 8,771 12,567	<b>4</b> 3	2,500 - 7,000 - <b>9,500</b> -	_	1. Droits de concessions	2,500 7,000 <b>9,500</b>		2,500 7,000 <b>9,500</b>	
195		100 -		F. Direction des finances.  1. Emoluments et patentes des débitants de sel	100 100		100 100	<u></u>
							y.	
30,214 6,000 148,830 12,567 195 1,296,072	90 	5,000 - 133,000 - 9,500 - 100 -		A. Emoluments des secrétariats de préfecture, des greffes et des offices des poursuites et des faillites	1,070,000 30,000 5,000 133,000 9,500 100 1,247,600	_ _ _	1,069,200 30,000 5,000 133,000 9,500 100 1,246,800	

COMPTE 1900.		BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes net	Dépenses tes
fr.	ct.	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
			XXVI. Impôt sur les successions et les donations.				
568,894 56,446 2,245 <b>514,693</b>	73 36	400,000 — 40,000 — 2,000 — <b>362,000</b> —	A. Produit.  1. Taxe ordinaire	400,000  2,000 402,000	40,000 — — 40,000	400,000 — 2,000 — 362,000	4€,000 
9,960 286 <b>10,246</b>	39	8,000 — 500 — 8,500 —	B. Frais de perception.  1. Commissions des percepteurs  2. Frais divers de perception	 	8,000 500 <b>8,500</b>		8,000 500 <b>8,500</b>
514,693 10,246 <b>504,446</b>	99	362,000 — 8,500 — 353,500 —	A. Produit	402,000 — 402,000	40,000 8,500 <b>48,500</b>	362,000 — 353,500	
				•			

	MPTE DE 900.		BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes br	Dépenses utes	Recettes ne	Dépenses ites
	f <b>r</b> .	ct.	fr. c		fr.	fr.	fr.	fr.
				Administration Courante.				
	P			XXVII. Patentes d'auberge et permis de vente des spiritueux.				
				A. Patentes d'auberge.	,			
1,019 96	9,721 6,606	54 18	1,000,000  - 100,000	1. Patentes d'auberge	. 1,049,000	29,000 102,000	1,020,000	102,000
923	3,115	36	900,000 -		1,049,000	131,000	918,000	
			,		,			
				B. Permis de vente des spiritueux.				
37 19	7,394 9,957	 75	38,000 - 19,000 -	1. Permis de vente	38,000	19,000	38,000	19,000
17	7,436	25	19,000		38,000	19,000	19,000	
							9	
				C. Frais de perception.				
	338	10	1,000 -	1. Frais d'inspection, de taxation, de per	-			2 2 2 2
	338	10	1,000	ception et d'impréssion		2,000 2,000		2,000 2,000
~								
								ji
					,			
		!					7	

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes		Dépenses nettes	
fr. ct.	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	tr.	
		XXVII. Patentes d'auberge et permis de vente des spiritueux.				·	
923,115 36 17,436 25 338 10 <b>940,213 51</b>	900,000 — 19,000 — 1,000 — <b>918,000</b> —	A. Patentes d'auberge	1,049,000 38,000 —- 1,087,000	131,000 19,000 2,000 <b>152,000</b>	918,000 19,000 — 935,000		
				202,000	253/000		
		·					
		XXVIII. Part du produit du monopole de l'alcool.					
1,186,691 — 33,222 08	890,000 — 34,920 —	1. Versement de la Confédération	975,000 —	34,920	975,000	34,920	
10,000 — 41,000 — 32,018 86 2,428 16	10,000 — 41,000 — 27,000 — 23,920 —	b. Instruction publique	20,420	10,000 41,000 32,000		10,000 41,000 32,000	
1,068,021 90	801,000		995,420	117,920	877,500		
		<u> </u>	×				
	2						

COMPTE DE 1900.	BUDGET DE 1901.	Budget de l'année 1902.	Recettes bru	Dépenses tes	Recettes net	Dépenses tes
fr. et	. fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		XXIX. Taxe militaire.		,		
530,563 9 46,329 4 1,452 5 289,172 9	0 27,000 — 0 3,000 — 0 270,000 —	A. Taxe militaire.  1. Contribuables présents	530,000 27,000 3,000 - 560,000	280,000 280,000	530,000 27,000 3,000 — 280,000	280,000
5,300 - 5,238 6 39,004 0 49,542 6	7 34,000 —	B. Frais de taxation et de perception.  1. Traitements des employés		5,700 6,000 40,000 51,700		5,700 6,000 40,000 51,700
289,172 9 49,542 6 239,630 2	9 45,700 -	A. Taxe militaire	560,000 	280,000 51,700 <b>331,700</b>	280,000 — 228,300	51,700 —

COMPT	:	BUDGE	Т		Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	
DE <b>1900.</b>		Budget de l'année 1902.			bru		nettes		
fr.	ct.	fr.	ct.		fr.	fr.	fr.	fr.	
		÷		Administration Courante.					
				XXX. Impôts directs.			,		
				A. Impôt sur la fortune.	3				
522,736 1,151,559 150,603 21,547 11,175	72 65 47 98 55	12,000 8,000		<ol> <li>Impôt foncier:         <ul> <li>a. dans l'ancienne partie du canton, 2,5 %</li> <li>b. dans le Jura, 2,1 %</li> <li>Impôt des capitaux garantis par hypothèques:                 <ul> <ul> <li>a. dans l'ancienne partie du canton, 2,5 %</li> <li>b. dans le Jura, 2,1 %</li> <li>a. Recouvrement complémentaire</li> <li>a. Amendes</li> <li>a</li> <li>b</li></ul></ul></li></ul></li></ol>	1,880,000 514,500 1,100,000 140,000 15,000 10,000	_ _ _ _	1,880,000 514,500 1,100,000 140,000 15,000 10,000		
3,745,242	<b>49</b>	3,596,800	-		3,659,500		3,659,500		
497,033 21,286 3,473 575,717 35,885 34,254 13,969	70 22 78 64 07 75	20,000 4,000 565,000 35,000 15,000		B. Impôt du revenu.  1. Impôt du revenu de 1re classe:  a. dans l'ancienne partie du canton, 3,75 %  b. dans le Jura, 3,15 %  2. Impôt du revenu de IIe classe:  a. dans l'ancienne partie du canton, 5 %  b. dans le Jura, 4,2 %  1. Impôt du revenu de IIIe classe:  a. dans l'ancienne partie du canton, 6,25 %  b. dans le Jura, 5,25 %  4. Recouvrement complémentaire  5. Amendes	1,450,000 460,000 20,000 3,000 560,000 34,000 20,000 8,000 2,555,000		1,450,000 460,000 20,000 3,000 560,000 34,000 20,000 8,000 2,555,000		
11,571 77,182 83,316 7,552 5,453 8,767 193,843	07 37 90 10 55	76,000 74,500 10,000 5,500 10,000		C. Frais de taxation et de perception.  1. Commissions de l'impôt du revenu		14,000 74,700 77,900 15,000 5,500 10,000 197,100	——————————————————————————————————————	14,000 74,700 77,900 15,000 5,500 10,000 197,100	

COMPTE	BUDGET	Budget de l'année 1902.	Recettes			Dépenses
1900.	1901.			ites	net	
fr. ct.	fr. et.	Administration Courante.	fr.	fr.	fr.	fr.
		XXX. Impôts directs.				
24,790 12,106 50 1,180 38,076 50	1,045 —	D. Frais d'administration.  1. Traitements des fonctionnaires		25,000 13,000 1,045 39,045		25,000 13,000 1,045 39,045
3,745,242 49 2,707,882 77 193,843 84 38,076 50 <b>6,221,204 92</b>	2,455,000 — 188,000 — 47,045 —	A. Impôt sur la fortune	2,555,000	197,100 39,045		
		<del></del>				
	·	XXXI. Imprévu.			,	
2,923 25 150,000 — 147,076 75		1. Successions en déshérence 2. Restitutions anonymes				

## Rapport de la Direction des finances

au Conseil-exécutif,

pour être transmis au Grand Conseil,

concernant

# le budget des recettes et des dépenses pour l'année 1902.

(Décembre 1901.)

Monsieur le président,	Dépenses en moins:	
Messieurs les membres du Conseil-exécutif,	VIII. Assistance publique	
Le projet de budget des recettes et des dépenses du canton de Berne, tel qu'il est sorti de vos délibéra- tions des 2 et 3 décembre 1901, évalue	XIII. Agriculture  IV. Affaires militaires  XVII. Caisse des domaines  III.ª Justice	<ul><li>22,400</li><li>20,000</li><li>17,800</li></ul>
les recettes à fr. 30,275,930	X. Travaux publics	» 80
et les <i>dépenses</i> à	Total des diminutions de dépenses	fr. 123,030
Excédent des dépenses fr. 746,725	Recettes en plus:	
ou, en ne considérant que les sommes nettes des dif- férentes branches de l'administration,  les recettes à fr. 15,268,180 et les dêpenses à	XXX. Impôts directs	<ul> <li>76,500</li> <li>60,000</li> <li>49,000</li> <li>17,000</li> <li>10,800</li> </ul>
	XVI. Domaines de l'Etat	» 7,300 » 4,000
Le présent projet diffère ainsi qu'il suit du budget arrêté pour l'année 1901 par le Grand Conseil:	Total des augmentations de recettes Recettes en moins:	fr. 386,200
Dépenses en plus:  VI. Instruction publique fr. 85,715  IX.ª Economie publique	XX. Caisse de l'Etat	» 3,150
III. <sup>b</sup> Police	Total des diminutions de recettes	fr. 69,250
II. Administration judiciaire	Dépenses en plus fr. 195,070         Dépenses en moins	fr. 72,040
XIV. Forêts	Recettes en moins » 69,250	» 316,950
Total des augmentations de dépenses fr. 195,070	Résultat plus favorable	fr. 244,910
Annexes au Bulletin du Grand Conseil. 1901		106

Excédent des dépenses:		
d'après le budget de 1901		fr. 991,635
d'après le budget proposé pour 1902		» 746,725
Dépenses nettes en moins, comme ci-des	sus,	fr. 244,910
Comparé au Compte de l'année 190	00, le	e budget de
1902 présente les différences ci-après:  Dépenses en plus:		
XI. Emprunts	fr.	932,246.75
VI. Instruction publique	»	100,943. 78
III. b Police	<b>»</b>	53,152.31
V. Cultes	<b>»</b>	17,694.39
XII. Finances	<b>»</b>	12,817.40
$egin{array}{llll} { m XII.} & {\it Finances} & . & . & . & . & . & . & . & . & . & $	*	10,258. 20
III. $^{a}$ Justice	<b>»</b>	5,012.35
VII. Affaires communales	<b>»</b>	302.40
Total des dépenses en plus	fr. 1	,132,422.58
Dépenses en moins:		
X. Travaux publics	fr.	376,592.43
XIII. Agriculture	<b>»</b>	183,843.24
XXXI. Imprévu	<b>»</b>	147,076.75
VIII. Assistance publique	>	92,153.47
IX. a Economie publique	>>	56,119.39
XVII. Caisse des domaines	>>	24,929.25
IV. Affaires militaires	>>	20,427.43
IX. b Affaires sanitaires	>>	12,974. 23
I. Ädministration générale .	*	10,620.35
II. Administration judiciaire .	>>	6,437.55
Total des dépenses en moins	fr.	931,174.09
Recettes en moins:		001,11100
XX. Caisse de l'Etat	fr.	243,195.77
XXX. Impôts directs	»	242,849.92
XXVIII. Part de la recette de l'alcool	»	190,521.90
XXVI. Impôt des successions et do-		ŕ
nations	<b>»</b>	150,946.24
XV. Forêts domaniales	<b>»</b>	81,628.87
XXV. Emoluments	<b>»</b>	49,272.72
XXIV. Timbre et impôt sur les		
billets de banque	<b>»</b>	43,616.07
XVIII. Caisse hypothécaire	<b>»</b>	36,680.34
XXIII. Régie des sels	>>	24,300.45
XXII. Régales de la chasse, de la		
pêche et des mines	<b>»</b>	12,392. 81
XXIX. Taxe militaire	<b>»</b>	11,330. 21
XXVII. Patentes d'auberge	<b>»</b>	5,213. 51
XXI. Amendes et confiscations .	»	1,454.50
Total des recettes en moins	fr. 1	,093,403. 31
Recettes en plus:	c	100.000
XIX. Banque cantonale		490,000. —
XVI. Domaines	» 	32,589.87
Total des recettes en plus	fr.	522,589.87
Dépenses en plus . fr. 1,132,427. 58 Dépenses en moins » 931,174. 09		
	fr	201,252.49
Recettes en moins . fr. 1,093,403. 31	11.	201,202. 30
Recettes en plus . » 522,589. 87		
	<b>»</b>	570,813.44
Total dea domenan matter an -1		
Total des dépenses nettes en plus		
Il ressort des récapitulations ci-dess	us q	ue le budget

Il ressort des récapitulations ci-dessus que le budget de 1902, tel qu'il est soumis au Grand Conseil, est de fr. 244,910 plus favorable que le budget de 1901, mais de fr. 772,066. 93 plus défavorable que le compte de 1900; si l'on considère que ce dernier comprend des recettes et des dépenses extraordinaires, et que celles-ci dépassent celles-là de fr. 153,558.38, le budget de 1902, comparé au compte de 1901, est en réalité encore plus défavorable de cette somme, soit en tout de fr. 925,625.31. L'écart considérable entre le budget de 1902 et le compte de 1900 provient principalement des dépenses en plus pour les emprunts, l'instruction publique et la police, ainsi que des recettes en moins de la Caisse de l'Etat, des impôts directs, de la part de la recette de l'alcool et de l'impôt des successions et donations.

La petite amélioration qui s'est produite dans le rapport des recettes aux dépenses est moins la suite d'une réduction des dépenses que d'une augmentation des recettes, soit du produit des impôts directs, du monopole de l'alcool, des émoluments et de la Caisse hypothécaire, c'est-à-dire de recettes qui peuvent facilement redevenir plus faibles; en conséquence, il n'est pas besoin d'appuyer spécialement sur la grande nécessité d'être prudent dans le vote de nouvelles dépenses.

#### I. Administration générale.

Comparativement au budget de 1901, les dépenses en plus sont les suivantes:

E.	Chancellerie d'Etat					fr.	1,100
Η.	Préfets					>>	2,450
J.	Secrétaires de préfecture .	•			•	<b>»</b>	400
	Total, com	me	plus	hai	ıt,	fr.	3,950

Les dépenses en plus pour la Chancellerie d'Etat concernent les traitements des employés, pour fr. 600, et le service et le chauffage de l'hôtel de ville, pour fr. 500. Les frais en plus des préfets se répartissent sur le secrétariat du préfet de Berne, pour fr. 200, et sur les loyers, pour fr. 2,250. Cet article et celui de fr. 400 pour les secrétariats de préfecture sont dus à l'augmentation du loyer des bureaux des préfets et du secrétaire de préfecture du district de Berne, logés maintenant dans la nouvelle préfecture. L'un et l'autre article sont compensés par des augmentations correspondantes aux recettes des domaines.

#### II. Administration judiciaire.

Dépenses en plus:

F. Cours d'assises	
., _	fr. 8,240
Dépenses en moins:  C. Tribunaux de district	
Total	fr. 1,250
Dépenses nettes en plus, comme plus haut,	fr. 6,990

L'augmentation des dépenses des cours d'assises concerne les frais de bureau. Aux offices des poursuites et des faillites, on a inscrit en plus, vu l'état actuel des indemnités y relatives, fr. 5,000 pour les traitements des agents de poursuites et fr. 1,800 pour les traitements des employés et des suppléants. A la suite du transfert des offices de Berne-ville et de Berne-campagne dans la nouvelle préfecture de Berne, les loyers sont de fr. 1,140 plus élevés. Il a été inscrit fr. 300 en plus

pour les frais prévus à l'art. 11 de la loi sur les conséquences civiques de la faillite. Les dépenses en moins des tribunaux de district et des greffes des tribunaux de district sont la suite de réductions pour les fonctionnaires judiciaires extraordinaires et les frais de bureau.

#### III.a Justice.

Les dépenses en moins, par fr. 250, concernent le traitement de l'inspecteur des secrétariats de préfecture et des greffes des tribunaux.

#### III.b Police.

Dépenses en plus:

	_										
A. Frai	s d'a	dmini	stra	tion	$\imath$					fr.	4,500
C. Corp	os $de$	police	e .							>	20,650
G. Frai	s $de$	justic	e $et$	de	poi	lice				э	1,000
H. Etat	civi	l .			٠.					Э	6,000
							$\Gamma$	'ota	al -	fr.	32,150

Les frais d'administration ont été augmentés du traitement d'un second secrétaire de la Direction. Sous C, Corps de police, il a été prévu en plus fr. 23,000 pour l'habillement, notamment pour l'acquisition de manteaux et de tuniques, et fr. 300 pour les frais d'administration. En revanche, sont budgétés en moins les traitements des fonctionnaires, pour fr. 2,500, la place de chef de division de Berne n'ayant pas été repourvue, et la solde des gendarmes, pour fr. 150. L'augmentation prévue pour les *frais de justice et de police* concerne les frais de police des préfets, et celle qui est prévue pour l'état civil porte sur les traitements ou indemnités des officiers d'état civil; ces traitements subissent une augmentation à la suite de l'augmentation de la population.

#### IV. Affaires militaires.

Dépenses en moins:		
F. Administration des casernes	fr.	26,500
Dépenses en plus:		
A. Frais d'administration de la Direction	fr.	2,300
B. Commissariat des guerres	<b>»</b>	150
C. Administration de l'arsenal	>>	100
E. Dépôts de Tavannes et de Langnau	<b>»</b>	<b>2</b> 50
G. Administration des arrondissements.	<b>»</b>	3,200
J. Conservation et entretien du matériel		,
$de\ guerre$	<b>»</b>	<b>5</b> 00
Total	fr.	6,500
Dépenses nettes en moins	fr.	20,000

La réduction des dépenses de l'administration des casernes provient principalement de l'augmentation, par fr. 28,500, de la bonification payée par la Confédération, avec laquelle a été lié un nouveau contrat. Pour les frais d'administration de la Direction, l'augmentation concerne les traitements des employés. Pour le commissariat des guerres et l'administration de l'arsenal, les crédits des traitements des employés doivent aussi être augmentés, ici de fr. 200, dont la moitié à la charge des ateliers de l'arsenal, là de fr. 300, dont fr. 150 à supporter par la confection des effets d'habillement et d'équipement des troupes. Il est

prévu fr. 500 de plus pour la surveillance et les frais divers des dépôts de Tavannes et de Langnau. La Confédération rembourse la moitié de ces dépenses, et il est tenu compte de ce fait à l'article Indemnité fédérale. Les dépenses en plus de l'administration des arrondissements concernent, pour fr. 3,000, les traitements des chefs de section et, pour fr. 200, les frais du recrutement; la première de ces augmentations est la suite de l'augmentation du chiffre de la population, sur la base duquel sont calculées les indemnités des chefs de section. Les frais d'assurance, sous la rubrique Conservation et entretien du matériel de guerre, sont augmentés de fr. 500. Les crédits pour les dépenses militaires diverses sont en somme restés sans changement; l'article Sociétés de tir a toutefois été augmenté de fr. 3000 et l'article Subsides aux corps de cadets a été diminué d'autant.

#### V. Cultes.

Les dépenses proposées en plus concernent le Culte protestant, et spécialement les traitements des pasteurs, pour fr. 4,500, les traitements supplémentaires, pour fr. 200, les indemnités de logement, pour fr. 400, et l'indemnité de chauffage, pour fr. 600. Les loyers exigeront fr. 2,675 de moins et il est prévu une diminution de fr. 85 sur les contributions des communes aux traitements des pasteurs.

#### VI. Instruction publique.

A l'exception des Institutions de sourds-muets, toutes les rubriques de cette branche de l'administration présentent des dépenses en plus, à savoir:

$\mathbf{A}.$	Frais	d'adr	ninist	rati	ion							fr.	450
В.	Univer	sité e	et $Ec$	ole	$v\acute{e}t$	éri	ina	ire				>	18,010
$\mathbf{C}$ .	Ecoles	moy	ennes					•				>>	27,135
D.	Instruc	ction	prim	aire	:							>	18,000
E.	Ecoles	norn	nales							•		>	12,120
G.	Encour	ragen	nents	aus	c $b$	ear	ux	arts	s	•		>>	10,000
										Tota	al	fr.	85,715

Aux frais d'administration, il a été prévu fr. 300 de plus pour les traitements des employés et fr. 150 de plus pour les frais de bureau. Les dépenses en plus de l'Université et Ecole vétérinaire se répartissent sur les

articles suivants:		
3. Traitements des assistants	fr.	1,600
4. Traitements des employés	>	1,200
7. Bibliothèques	>	1,000
8. Matériel d'enseignement et établissements		,
subsidiaires	>>	1,450
9. Jardin botanique	>	870
12 c. Contribution aux frais de l'appareil		
sciographique	>>	1,000
12 d. Amortissement des avances pour cons-		
tructions	>	16,660
Dépenses en plus	fr.	23,780
En revanche, il est fait les réductions ci	-apr	ès:

- 1. Traitements des professeurs et des 270 3,500
- Dépenses en moins fr. 3,770 et il est prévu une augmentation à l'article
- 2.000 10. Droits d'immatriculation . . . Total fr. 5,770

Dépenses nettes en plus fr. 18,010

L'augmentation du crédit des traitements des assistants est justifiée par la création de deux places d'assistants devenues nécessaires; la dépense en plus pour le matériel d'enseignement et établissements subsidiaires concèrne l'Ecole vétérinaire, et l'augmentation de la prévision de l'amortissement des avances pour constructions correspond à l'indemnité que l'Etat doit payer à l'hôpital de l'Île, pour la première fois en 1902, pour la construction de la policlinique et de l'institut de bactériologie, conformément à la convention du 27 avril 1888.

A la rubrique Ecoles moyennes, on a augmenté de fr. 7,225 le crédit des subsides de l'Etat aux gymnases et progymnases et de fr. 18,540 le crédit des subsides de l'Etat aux écoles secondaires, en conformité de l'état actuel de ces deux dépenses. Il a été inscrit fr. 1,370 de plus pour les bourses. Les augmentations des crédits de l'instruction primaire concernent les suppléments aux traitements des maîtres, pour fr. 15,000, les subsides à des écoles communales supérieures, pour fr. 1,000, et les écoles de couture, pour fr. 2,000. Il s'agit, aussi bien pour les écoles moyennes que pour les écoles primaires, de dépenses qui sont la plupart déterminées, quant à l'époque où elles doivent être faites et à leur montant, d'un côté par des dispositions légales et de l'autre par le nombre des écoles et des places d'instituteurs, ainsi que par les traitements affectés à ces places.

Les dépenses en plus pour les écoles normales se répartissent sur l'école normale d'Hofwil, pour fr. 12,225, et sur l'école normale d'Hindelbank, pour fr. 895. La première de ces augmentations est commandée notamment par la création d'une classe parallèle. L'augmentation du crédit de la rubrique Encouragements aux beaux-arts concerne l'amortissement du subside pour la

construction du théâtre de Berne.

#### VII. Affaires communales.

L'augmentation du crédit à signaler pour cette branche de l'administration concerne les frais de bureau.

#### VIII. Assistance publique.

Dépenses en moins:  B. Commission et inspecteurs de l'assistance publique	fr. »	2,100 40,000
Total	fr.	42,100
Dépenses en plus: A. Frais d'administration	fr.	2,300
d'invalides	>	2,800
F. Maisons cantonales d'éducation	>>	800
Total	fr.	5,900
Dépenses nettes en moins	fr.	36,200

Les frais de la commission cantonale de l'assistance publique ont été réduits de fr. 1,300 et les frais de voyage de l'inspecteur cantonal de fr. 800. De même les frais de l'assistance externe sont prévus à un chiffre moins élevé que précédemment; la diminution est ici de fr. 40,000.

L'augmentation des frais d'administration provient de l'engagement d'un nouvel employé et concerne pour le reste les frais de bureau. Les dépenses en plus des maisons cantonales d'éducation portent sur la maison de Landorf, pour fr. 1,000, dont fr. 200 sont compensés par une réduction des dépenses de la maison d'Aarwangen.

#### IX.ª Economie publique.

Dépenses en plus: A. Frais d'administration C. Commerce et industrie F. Police des denrées alimentaires	>>	300 38,200 3,200
	fr.	41,700
Dépenses en moins:  B. Statistique	fr.	3,300 100
		3,400
Dépenses nettes en plus	_	00.000

Dans la rubrique Frais d'administration, il est prévu fr. 300 de plus pour les traitements des employés. Les dépenses en plus pour la rubrique Commerce et industrie se répartissent sur les encouragements au commerce et à l'industrie en général, pour fr. 200, sur les écoles professionnelles et industrielles, pour fr. 10,000, et sur les nouveaux articles suivants:

Technicum de Bienne, subside aux frais de construction . . . . . . . fr. 25,000
 Bâtiment de l'école industrielle de St-Imier, subside . . . . . . fr. 5,000
 En revenche il y e des réductions de chaques

En revanche, il y a des réductions, de chacune fr. 1,000, sur les articles Ecole et cours de ferrage et Indemnités de séance et de route.

L'augmentation proposée pour la police des denrées alimentaires concerne les traitements des assistants et du concierge, pour fr. 700, les traitements des experts, pour fr. 500, et enfin le nouvel article Part du chimiste cantonal aux recettes des analyses, pour fr. 2,000.

Sont supprimés, à la rubrique Statistique, les crédits du recensement fédéral de la population et du recensement fédéral du bétail, pour un total de fr. 5,500; ils sont remplacés par les articles Statistique des finances des chemins de fer, pour fr. 1,200, et Recensement des aliénés, pour fr. 1,000.

#### IX. b Service sanitaire.

Les modifications subies par les crédits de cette branche de l'administration et qui comportent une dépense en moins de fr. 26,300 sont la suite des propositions ci-après: Inscription d'un article de recettes de fr. 30,000, sur le produit des amendes, comme rubrique B, 4, Subside aux hôpitaux de district; augmentation de l'article B, 6, Subsides à l'hôpital de l'Île et à l'hôpital extérieur, puis augmentation, par fr. 1,200, du crédit de la Maternité.

#### X. Travaux publics.

E.	Dépenses en moins: Entretien des ponts et chaussées	fr. 1	,000
	Dépenses en plus: Frais d'administration		200 720
	Total	fr.	920
	Dépenses nettes en moins	fr.	80

L'augmentation des frais d'administration concerne les traitements des employés. Dans la rubrique Autorités de district, il est porté en plus fr. 220 également pour les traitements des employés et fr. 500 pour les traitements des ingénieurs d'arrondissement. A la rubrique Entretien des ponts et chaussées, l'indemnité à la commune de Berne, par fr. 16,000, disparaît; en revanche, il est prévu fr. 10,000 de plus pour les traitements des cantonniers et fr. 5,000 de plus pour l'entretien des routes.

#### XI. Emprunts.

Les dépenses en plus, par fr. 22,055, se répartissent, pour fr. 55, sur les remboursements et intérêts et, pour fr. 22,000, sur l'amortissement des frais de l'emprunt de 1900. Au 1er janvier 1902, ces frais s'élèveront à fr. 1,818,178; ladite somme devra être amortie en neuf ans et l'annuité nécessaire à cet effet sera donc de fr. 202,000.

#### XII. Finances.

Les dépenses en plus, par fr. 1,130, concernent le loyer des locaux occupés par la recette de district de Berne dans la nouvelle préfecture.

#### XIII. Agriculture.

Dépenses en moins:  B. Economie rurale		22,500 809
Total	fr.	23,300
Dépenses en plus: A. Frais d'administration C. Ecole d'agriculture		200 700
· Total	fr.	900
Dépenses nettes en moins	fr.	22,400

La diminution des dépenses pour l'Economie rurale provient de ce que l'article Propriété du Liebefeld, amortissement, a disparu, les frais d'aquisition de cette propriété ayant été complètement payés en 1900. D'autre part, des augmentations sont proposées pour les Encouragements à l'agriculture en général, par fr. 2,000, et pour l'Elève du petit bétail, par fr. 500. L'augmentation des frais d'administration concerne les traitements des employés.

#### XIV. Economie forestière.

Les dépenses en plus prévues ici, par fr. 470, se répartissent sur les rubriques A, 2, Traitements des employés, par fr. 300, A, 4, Loyers, par fr. 120, et B, 2, d, Loyers, par fr. 100. La moitié de cette dernière somme est compensée par une recette en plus de la rûbrique B, 5.

#### XV. Forêts domaniales.

Le produit des ventes de souches est budgété à fr. 400, et celui des ventes de tourbe, etc., à fr. 700 de moins que pour 1901; d'autre part, il est compté en plus fr. 2,000 pour les contributions communales et fr. 50 pour la part de l'administration des forêts domaniales dans les frais des inspecteurs des forêts et des forestiers d'arrondissement. Ces différences avec les chiffres du budget de 1901 se résument en une recette en moins de fr. 3,150.

Annexes au Bulletin du Grand Conseil. 1901.

#### XVI. Domaines de l'Etat.

Les recettes en plus, par fr. 7,300, concernent le chapitre A, Produit.

#### XVII. Caisse des domaines.

Vu l'état des créances et des dettes, il a été prévu une augmentation de fr. 18,100 pour les *intérêts des* créances de la Caisse des domaines et une augmentation de fr. 300 pour les *intérêts des dettes*.

#### XVIII. Caisse hypothécaire.

Le produit brut de la Caisse hypothécaire est budgété en augmentation de fr. 54,000 et il est compté fr. 5,000 de plus pour les frais d'administration. Cette dernière augmentation concerne les traitements des fonctionnaires et des employés et les frais de bureau.

#### XIX. Banque cantonale.

Le produit de la Banque cantonale n'a subi dans son ensemble aucune modification.

#### XX. Caisse de l'Etat.

Les intérêts des créances ont été réduits de fr. 60,000 et les intérêts des dettes ont été augmentés de fr. 5,000. L'intérêt du dépôt à la Banque cantonale a été évalué à fr. 190,000 en moins, eu égard à la forte diminution que ce dépôt subira par suite du paiement des subventions de chemin de fer échues; en revanche, le produit des obligations et des actions a, suivant l'état de ces placements de capitaux, été budgété à fr. 130,000 en plus.

#### XXI. Amendes et confiscations.

Le produit des amendes, ainsi que les frais du produit des amendes, ont été augmentés de fr. 17,000.

#### XXII. Chasse, pêche et mines.

Le chapitre relatif à la chasse subit une diminution de recettes de fr. 1,100, par suite de l'augmentation de fr. 1,600 de l'article concernant les frais de surveillance et de perception; en revanche, il est prévu une augmentation de fr. 500 à l'article Indemnité de la Confédération.

#### XXIII. Régie des sels.

Il a été inscrit une augmentation de recettes de fr. 10,800, au vu du produit net pour l'année 1900.

#### XXIV. Timbre et impôts sur les billets de banque.

Les chiffres du budget de 1901 ont été repris sans changement dans le budget de 1902.

#### XXV. Emoluments.

Les émoluments des secrétariats de préfecture, des greffes des tribunaux et des offices des poursuites et des faillites ont été budgétés à fr. 60,000 de plus que pour 1901. Cette augmentation concerne pour fr. 20,000 les émoluments proportionnels des secrétariats de préfecture, pour fr. 10,000 les émoluments fixes de ces mêmes secrétariats et pour fr. 30,000 les émoluments des greffes des tribunaux et des offices des poursuites et des faillites.

#### XXVI. Impôt sur les successions et les donations.

Les prévisions de ce chapitre sont restées, sans aucun changement, celles du budget de 1901.

## XXVII. Patentes d'auberge et permis de vente des spiritueux.

Les recettes en plus, par fr. 17,000, résultent des modifications suivantes:

Recettes nettes en plus fr. 17,000

#### XXVIII. Part du produit du monopole de l'alcool.

Conformément aux communications faites par l'administration fédérale de l'alcool, la part du canton à la recette de l'alcool a été prévue à fr. 975,000. En comparaison avec les chiffres de 1901, l'augmentation est de fr. 85,000. La dîme pour les mesures propres à combattre l'alcoolisme serait donc de fr. 97,500. Mais les Directions intéressées demandent fr. 117,920, soit fr. 20,420 de plus; une recette d'un chiffre égal devra ainsi être prélevée sur le fonds de réserve de l'alcool. Ce fonds de réserve s'élève actuellement à fr. 31,783. 26.

#### XXIX. Taxe militaire.

Le produit de la taxe militaire est augmenté de fr. 10,000 et les frais de taxation et de perception le sont de fr. 6,000; la première augmentation est la différence entre les recettes en plus de la taxe des contribuables absents du pays, par fr. 20,000, et l'augmentation correspondante de la part de la Confédération, par fr. 10,000.

#### XXX. Impôts directs.

Recettes en plus:	
A. Impôt sur la fortune	fr. 62,700 > 100,000
Total	fr. 162,700
Dépenses en plus:	
C. Frais de taxation et de perception fr. 9,100	
Dépenses en moins:	
D. Frais d'administration » 8,000	£ 1100
Dépenses en plus ———	
Recettes nettes en plus	fr. 161,600

Les recettes en plus de l'impôt sur la fortune concernent les articles suivants: Împôt foncier dans l'ancienne partie du canton, pour fr. 10,000; impôt foncier dans le Jura, pour fr. 2,100; impôt des capitaux dans l'ancienne partie du canton, pour fr. 40,000; impôt des capitaux dans le Jura, pour fr. 5,600; recouvrement supplémentaire, pour fr. 3,000; amendes, pour fr. 2,000. Les recettes en plus de l'impôt du revenu concernent l'impôt du revenu de Ire classe dans l'ancienne partie du canton pour fr. 75,000 et l'impôt du revenu de Ire classe dans le Jura pour fr. 25,000. Pour les autres articles de l'impôt du revenu, les recettes en plus sont prévues à fr. 7,000 et compensées par des dépenses en plus d'un montant égal. Les augmentations des frais de taxation et de perception se répartissent sur les commissions de l'impôt du revenu, pour fr. 2,000, les provisions de perception, pour fr. 2,100, et les frais de la revision de l'impôt, pour fr. 5,000. La réduction des frais d'administration porte sur la rubrique D, 3, Frais de bureau et de voyage, pour laquelle l'ancien crédit de fr. 13,000 est de nouveau suffisant, la confection de nouveaux registres de l'impôt cessant pour un moment de charger le budget.

Agréez, Monsieur le président et Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

Berne, le 6 décembre 1901.

Le directeur des finances, Scheurer.

Approuvé par le Conseil-exécutif et transmis au Grand Conseil.

Berne, le 18 décembre 1901.

Au nom du Conseil-exécutif:

Le président,

Joliat.

Le chancelier,

Kistler.

### Recours en grâce.

(Décembre 1901.)

1º Burger, Paul, originaire d'Heiligenschwendi, né en 1877, a été condamné le 7 juillet 1898, par les assises du cinquième ressort, à cinq ans de réclusion pour brigandage, mauvais traitements, dénonciation calomnieuse et contravention à l'interdiction des auberges. Par arrêté du Grand Conseil du 22 mai 1901, il lui a été fait remise, à la demande de son père, du dernier cinquième de sa peine; sa réclusion prendra donc fin le 7 juillet prochain. Les faits qui ont amené la condamnation de Burger ont déjà été exposés par le Conseil-exécutif dans la session de mai. La remise du cinquième de la peine a été alors accordée parce que celle-ci paraissait en effet sévère, que Burger montrait du repentir et que sa bonne conduite au pénitencier permettait d'espérer qu'il en sortirait amendé. Dans une seconde requête adressée au Grand Conseil, le père Burger sollicite pour son fils remise du reste de la peine qu'il doit encore subir, déduction faite du cinquième. Le pétitionnaire rappelle que ce n'est qu'à la suite de sa dénonciation, faite au moment où il avait grandement à se plaindre de Paul Burger, que celui-ci a pu être poursuivi pour brigandage; la peine qui a été infligée est beaucoup trop sévère. Le père Burger invoque en outre ses charges de famille, qui sont d'autant plus lourdes pendant l'absence de son fils. Il assure que le repentir de ce dernier, qui s'est constamment bien conduit au pénitencier, est sincère. Bien que la requête soit cette fois encore recommandée par le préfet, le Conseil-exécutif, vu qu'il a déjà été fait remise à Paul Burger d'une année entière de sa peine et qu'une plus grande réduction serait contraire à la justice pénale, ne peut pas proposer une nouvelle mesure de clémence.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

de la commission de justice:

id.

2º Abderhalden, Adolphe-Frédéric, originaire de Wattwil, canton de St-Gall, maître menuisier, demeurant au Weissenbühl, né en 1850, a été condamné le 24 août 1901 par la Chambre de police, en confirmation du jugement de première instance rendu par le juge de police de Berne le 25 juin précédent, pour scandale d'auberge, commis le soir du 15 juin, à 37 fr. d'amende et aux frais de l'Etat, liquidés à 26 fr. 10. L'interdiction des auberges a en outre été prononcée pour six mois contre lui. Ayant payé l'amende et les frais, et près de la moitié de la durée de l'interdiction des auberges étant expirée, Abderhalden sollicite, par requête adressée au Grand Conseil, remise du reste de cette dernière peine. A l'appui de son recours, il invoque son passé et la situation économique favorable à laquelle il est arrivé, dans des conditions difficiles, par son travail et son énergie, puis il allègue notamment qu'il ne peut se soumettre plus longtemps à l'interdiction des auberges sans que cela nuise à ses affaires. Une grande partie des transactions se fait, dit-il, dans les auberges. Il doit souvent voyager dans les campagnes et rester des journées entières hors de chez lui, afin d'acheter du bois et de conclure les marchés ayant trait à ses travaux de grosse menuiserie; il lui faut donc aller dans les auberges. Il appert du dossier qu'Abderhalden a bien mérité que les auberges lui soient interdites. Il a déjà été souvent condamné à des amendes pour tapage nocturne, rixe d'auberge, diffamation, etc.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

de la commission:

3º Bieri, Ulric, originaire de Schangnau, éleveur de bétail, à Därstetten, né en 1866, et Burger, Jean, originaire d'Heiligenschwendi, éleveur de bétail, à Reutigen, né en 1875, ont, le 21 août 1901, — après que

le ministère public eut interjeté appel du jugement de première instance rendu par le tribunal correctionnel du Bas-Simmenthal le 8 mai 1901 et qui concluait à l'acquittement, - été condamnés par la Chambre de police chacun à 2 mois de détention dans une maison de correction, commués en 30 jours de détention cellulaire, et solidairement aux frais de l'Etat, liquidés à 86 fr. 85, le premier pour escroquerie et le second pour instigation à l'escroquerie commise au préjudice de l'Etat, à Wimmis, le 19 septembre 1900, le dommage causé étant supérieur à 30 fr., mais n'excédant pas 300 fr. L'instruction a établi que, peu de temps avant le concours de bétail qui devait avoir lieu à Wimmis le 17 septembre 1900, Jean Burger avait vendu à Ulric Bieri, alors son domestique, quatre pièces de bétail, qui furent présentées par Bieri, en son propre nom, à la commission d'élevage et furent primées; Jean Burger racheta ensuite à Bieri, après le concours, les quatre mêmes pièces de bétail au prix qu'elles avaient été vendues. Ces transactions ont été conclues, de l'aveu des pétitionnaires, dans le but d'éluder les dispositions de l'art. 18 de la loi concernant l'encouragement et l'amélioration de l'élevage des chevaux, du bétail bovin et du petit bétail, du 26 octobre 1896, aux termes desquelles le nombre des têtes de bétail bovin que peut présenter un seul propriétaire est limité à douze; or, Jean Burger avait déjà fait primer à son nom douze pièces de bétail. Avant même que le jugement de première instance ait été rendu, Bieri et Burger ont restitué à l'Etat les primes perçues illégalement, et ils ont aussi payé depuis lors les frais de l'Etat mis à leur charge. Par requête adressée au Grand Conseil, les deux pétitionnaires sollicitent remise de la peine privative de la liberté. Dans l'exposé détaillé des motifs du recours, ils s'attachent à démontrer que la loi concernant l'encouragement et l'amélioration de l'élevage des chevaux, du bétail bovin et du petit bétail est extrêmement mal rédigée et qu'elle contient des prescriptions contradictoires et obscures. Ils font observer qu'il n'est prévu aucune peine pour les contraventions à la disposition interdisant au même propriétaire de présenter au concours plus de douze pièces de bétail et que toutes les autres contraventions à la loi sont punies par de simples amendes, bien que plusieurs d'entre elles soient d'une nature plus grave que les infractions à l'art. 18 de la loi. Les pétitionnaires émettent l'opinion que l'Etat de Berne contrevient luimême sans cesse à cet article, attendu que chaque année il présente aux concours et fait primer, par l'intermédiaire de ses divers établissements, un nombre de pièces de bétail qui atteint le triple, le quadruple et le quintuple du maximum permis. Ils croient donc qu'eu égard à la rédaction obscure et embrouillée de la loi et à la pratique admise dans l'application des peines pour les contraventions, l'illégalité dont ils se sont rendus coupables n'est en fin de compte ni si

grande ni si grave qu'elle ait dû être réprimée par une peine privative de la liberté. Enfin, les pétitionnaires invoquent leur bonne réputation, leur honorabilité et l'absence de condamnations antérieures; ils disent se repentir de leur faute et avoir cherché à la réparer de leur mieux. La requête est recommandée par le conseil communal de Reutigen, ainsi que par le préfet et d'autres personnes. Vu les faits établis par le jugement de première instance, il ne s'agit pas en l'espèce d'un cas de peu d'importance, mais d'un délit passible de la détention dans une maison de correction pour une durée allant jusqu'à quatre ans. La remise totale du minimum appliqué en l'espèce pourrait créer un précédent fâcheux. En conséquence, le Conseil-exécutif est d'avis qu'il aura tenu suffisamment compte des circonstances de l'affaire, de même que des bons antécédents des deux pétitionnaires et des recommandations adressées en leur faveur, s'il propose la remise de la moitié de la peine.

Proposition du Conseil-exécutif: Remise de la moitié de la peine.

de la commission:

4º Gehri, Jean, originaire de Seedorf, né en 1877, a été condamné le 24 février 1898 par les assises du quatrième ressort, après admission de circonstances atténuantes, pour incendie, vol d'objets d'une valeur de moins de 30 fr. et mauvais traitements exercés sur des animaux, à 5 ans et 1 mois de réclusion, déduction faite d'un mois de détention préventive, plus à une amende de police de 10 fr. Le soir du dimanche 15 août 1897, il avait volontairement mis le feu au bâtiment appartenant à Frédéric Holderried, aubergiste à Bargen, et servant d'habitation et d'auberge; ce bâtiment, assuré pour 9000 fr., fut complètement réduit en cendres. Gehri avait passé l'après-midi à l'auberge. Sous l'empire de l'alcool, il entra, - selon son habitude, paraît-il, - dans une certaine agitation. Pendant qu'il buvait de la bière dans la salle d'auberge, avec d'autres hôtes, il s'offrit pour aller fourrager le bétail de l'étable, sortit du local et y rentra plusieurs fois, puis, à un moment où personne n'était dans le voisinage, il se rendit dans la grange et alluma le tas de foin. Il a déclaré qu'il avait agi uniquement dans le but d'avoir à boire pendant l'incendie. Quant au vol et aux mauvais traitements exercés sur des animaux, l'objet en avait été un jeune petit chien, dérobé à un voisin. Par requête adressée au Grand Conseil, le père de Gehri sollicite pour son fils, dont il assure avoir grand besoin à la maison, remise du reste de la peine de réclusion. Il se dit persuadé que Jean Gehri s'est maintenant suffisamment amendé pour ne plus donner lieu à aucune plainte à l'avenir;

il se gardera surtout de faire usage de boissons alcooliques et se fera recevoir membre d'une société de tempérance. La requête est recommandée par le préfet et aussi par d'autres personnes. Le rapport de l'administration du pénitencier est également favorable. Le Conseil-exécutif ne peut néanmoins pas appuyer le recours. Le reste de la peine dépasse le cinquième de sa durée totale. Il ne saurait être question d'en faire la remise, vu la nature et la gravité du crime qui a été commis; de plus, en considération de la jeunesse de Gehri et d'autres circonstances atténuantes, il n'a été fait application que du minimum légal. Enfin, suivant les pièces du dossier et notamment un rapport psychiatrique, Gehri, lorsqu'il a bu de l'alcool, qu'il supporte mal, devient dangereux pour la société. Dans ces conditions, il paraît prudent de ne pas lui faire une réduction de peine allant au delà de celle du douzième, qui pourra lui être accordée s'il continue à se bien conduire au pénitencier.

Proposition du Conseil-exécutif:

Rejet.

de la commission:

id.

5º Sommer, Théophile, originaire de Sumiswald, ancien tailleur de pierres, né en 1848, père de cinq enfants non encore élevés, demeurant à Berne, a été condamné par le juge de police de Berne, le 1er octobre 1901, pour absences de l'école non excusées de son fils Fritz, né en 1888, à deux amendes de 5 fr. et à 10 fr. de frais. Par requête adressée au Grand Conseil, il sollicite remise des deux amendes. A l'appui de son recours, il allègue les faits suivants. Son fils a manqué l'école contre sa volonté; Sommer est malade depuis longtemps et la perte d'un bras l'a rendu absolument incapable de travailler; l'entretien de sa famille est presque entièrement à la charge de sa femme, qui doit aller à l'ouvrage tous les jours et est ainsi empêchée de surveiller convenablement leurs enfants. La direction de police de la ville recommande la requête, confirme les renseignements donnés par le pétitionnaire et ajoute que la famille Sommer est assistée. Le préfet appuie aussi le recours. Le Conseil-exécutif en fait de même; les circonstances ne justifieraient pas une compensation des amendes par de l'emprisonnement.

Proposition du Conseil-exécutif:

Remise des deux amendes.

de la commission:

id.

6º Spahni, Chrétien, originaire de Belpberg, ouvrier de fabrique à l'Au, à Steffisbourg, né en 1853, a été condamné par le juge au correctionnel de Thoune, le 25 septembre 1901, à 1 jour d'emprisonnement et aux frais, pour avoir contrevenu, le soir du 19 septembre, Annexes au Bulletin du Grand Conseil. 1901.

à l'interdiction des auberges qui avait été prononcée à son encontre, par jugement du 14 août 1897, pour non-paiement de l'impôt communal de 1896, à Thoune. Par requête adressée au Grand Conseil, il sollicite remise de la peine d'emprisonnement. Il dit que sa pauvreté et les charges de sa nombreuse famille, toujours éprouvée par des maladies, l'ont empêché de payer l'impôt communal exigé de lui pour un revenu de 300 fr.; il a été de ce fait l'objet d'une saisie infructueuse, puis privé de ses droits civiques. Remise lui a été faite de l'impôt cantonal. Il appert du dossier que Spahni n'avait pas été, antérieurement au 25 septembre dernier, puni pour contravention à l'interdiction des auberges. Vu cette circonstance, comme aussi en considération de la situation précaire du pétitionnaire, le Conseil-exécutif propose de faire droit au recours.

Proposition du Conseil-exécutif:

Remise de la peine d'emprisonnement.

de la commission:

id.

7º Aebersold, Ferdinand, originaire de Freimettigen, ouvrier de chemin de fer, né en 1873, Steiner, Jean, originaire d'Ausserbirrmoos, ouvrier de chemin de fer, né en 1872, et Moser, Théophile, originaire d'Arni, voiturier, né en 1869, tous demeurant à Oberdiessbach, ont été condamnés par le juge au correctionnel de Konolfingen, le 4 octobre 1901, pour vol de bois abattu, chacun à 1 jour d'emprisonnement, à la réparation du dommage et à 16 fr. 65 de frais. Aebersold et Steiner, lors d'une coupe que la commune d'Oberdiessbach fit exécuter l'hiver dernier dans une de ses forêts, s'étaient emparés à diverses reprises, avec le consentement des bûcherons, d'une certaine quantité de bois et l'avait fait conduire chez eux par Moser, qui aidait les bûcherons dans leur travail. Par requête adressée au Grand Conseil, Aebersold, Steiner et Moser, invoquant leur bonne réputation, sollicitent remise de la peine d'emprisonnement, qu'ils ont encourue, disent-ils, par un acte irréfléchi et qui, s'ils devaient la subir, les déshonorerait et pourrait leur faire perdre leurs emplois. Ils ont payé les frais de l'Etat, et la commune d'Oberdiessbach, vu la peu d'importance de la valeur du bois volé, a renoncé à des dommages-intérêts. Par décision du 1er octobre 1901, le Grand Conseil a fait remise de la peine d'un et deux jours d'emprisonnement infligée à sept bûcherons qui s'étaient rendus coupables du même délit que les trois pétitionnaires au préjudice de la commune d'Oberdiessbach. En conséquence, le Conseil-exécutif croit pouvoir appuyer le recours.

Proposition du Conseil-exécutif:

Remise de la peine d'emprisonnement.

de la commission:

id.

8º Jenni, Rodolphe, originaire d'Iffwil, né en 1870, a été condamné par les assises du cinquième ressort, le 23 octobre, pour faux en écriture de banque et escroquerie, à 20 mois de réclusion, dont à déduire 2 mois de détention préventive. Il sollicite remise du sixième de cette peine, afin de pouvoir venir de nouveau en aide à sa famille, qui se trouve dans une situation précaire. Il appert du dossier que Jenni s'est rendu six fois coupable de faux en écriture de banque en ajoutant aux billets de fausses signatures des cautions, et une fois en majorant frauduleusement à son profit le montant du billet. Il a commis l'escroquerie en déterminant à diverses reprises une caution, par de fausses déclarations, à renouveler sa signature. Vu ces circonstances, la peine ne paraît pas trop sévère; en outre, Jenni a déjà été puni antérieurement pour escroquerie et, d'autre part, sa conduite au pénitencier n'a pas toujours été irréprochable. La remise du douzième de la peine sera en l'espèce une mesure de clémence plus que suffisante.

Proposition du Conseil-exécutif:

de la commission:

Rejet.

9º Visinand, Henri, originaire de Maracon (canton de Vaud), typographe, actuellement à Delémont, né en 1875, a été condamné, le 11 mai 1901, par le tribunal correctionnel de Moutier, pour escroquerie et faux, à 3 mois de détention dans une maison de correction, commués en 45 jours de détention cellulaire, dont il lui reste à subir 38 jours après déduction de 7 jours de prison préventive, plus aux frais de l'Etat, liquidés à 99 fr. 65. Suivant le dossier, Visinand a présenté, à deux personnes qui avaient souscrit comme cautions un billet de change de 500 fr. en sa faveur, une déclaration munie de la fausse signature de son ancien patron et aux termes de laquelle celui-ci s'engageait, dans le but de rembourser le montant de la lettre de change, à retenir 10 fr. par semaine sur le salaire de Visinand. Pendant l'instruction, Visinand a immédiatement avoué les actes punissables dont il était accusé, et il s'est arrangé avec ses deux dénonciateurs, qui ne se sont pas portés partie civile. Par requête adressée au Grand Conseil, il sollicite remise de sa peine et allègue qu'il a toujours joui d'une bonne réputation et de l'estime de ses concitoyens. Il dit qu'il a agi sans l'intention de nuire, par légèreté, et sans songer aux graves conséquences de la faute qu'il commettait. Il ajoute que sa famille tomberait dans le besoin pendant sa détention, et qu'il a déjà été suffisamment puni par le paiement des frais de justice, qui étaient considérables. Le préfet de Delémont recommande la requête et confirme les déclarations du pétitionnaire. Le Conseil-exécutif est toutefois d'avis qu'il

ne saurait être question d'une remise complète de la peine, car il ne s'agit pas en l'espèce de délits de peu d'importance. Il ne peut de même plus être statué sur la question de culpabilité, attendu qu'elle est tranchée par le jugement du tribunal correctionnel de Moutier, dont il n'a pas été interjeté appel. Néanmoins, en considération du fait que Visinand n'a pas subi de condamnations antérieures, qu'il n'y a pas eu d'action en dommages-intérêts et que les frais de l'Etat, passablement élevés, ont été payés, le Conseil-exécutif croit pouvoir proposer la remise d'une partie de la peine.

Proposition du Conseil-exécutif: Remise de la moitié des 38 jours de détention cellulaire.

de la commission:

id.

10º Friedli, Jean, originaire de Rüegsau, aubergiste, demeurant à Kappelenbad, près Winigen, a été condamné, le 20 septembre 1901, par le juge de police de Berthoud, pour contravention à la loi sur les auberges, à 50 fr. d'amende et à 4 fr. 70 de frais de l'Etat. Le 9 septembre dernier, à l'occasion des manœuvres de brigade de la troisième division, il avait servi à boire hors des locaux de son auberge, sur la propriété d'un tiers, au Friesenberg, où il s'était rendu avec une voiture chargée de vin et où il avait vendu des boissons à la troupe, sans la permission du préfet exigée en pareilles circonstances par l'art. 15 de la loi sur les auberges. Par requête adressée au Grand Conseil, Friedli sollicite remise de l'amende; il allègue qu'il ne lui a pas été possible de demander la permission nécessaire au préfet avant l'arrivée de la troupe, qui n'était pas attendue, mais que le jour même il a sollicité et obtenu cette permission, moyennant paiement du droit légal. Le conseil communal de Winigen confirme que la venue de la troupe dans la contrée était inattendue et ajoute que le pétitionnaire jouit d'une bonne réputation; il recommande la requête, qui est également appuyée par le président du tribunal et le préfet de Berthoud. Bien que la permission ultérieurement obtenue ne puisse ôter à la contravention déjà commise son caractère délictueux, il appert toutefois du dossier que l'infraction a eu lieu par suite de circonstances imprévues et que les boissons vendues par Friedli étaient du reste de bonne qualité et d'un prix modéré. Eu égard à ces faits, le Conseil-exécutif recommande aussi la requête.

Proposition du Conseil-exécutif: Remise de l'amende.

de la commission: id.

11º Spring, Rodolphe, originaire de Steffisbourg, ouvrier de fabrique, né en 1872, a été reconnu coupable, le 19 janvier 1901, par les assises du premier ressort, qui ont admis la responsabilité limitée du prévenu et lui ont accordé des circonstances atténuantes: 1º de mauvais traitements suivis de mort, exercés dans la nuit du 19 au 20 décembre 1900 au Glockenthal, à Steffisbourg, sur la personne de Charles-Adolphe Moser, tapissier à Thoune; 2º de mauvais traitements exercés sur la personne de Godefroi Zesiger, négociant à Thoune, et ayant eu pour conséquence une incapacité de travail non supérieure à 5 jours. Le jury avait répondu négativement aux questions relatives au cas de légitime défense et à la provocation. En conséquence, Rodolphe Spring a été condamné par la Chambre criminelle à 11/2 an de détention dans une maison de correction, au paiement de 1000 fr. de dommages-intérêts et de 200 fr. de frais d'intervention à la mère du défunt, plus aux frais de l'Etat, liquidés à 483 fr. 35. Le cas pénal qui a conduit Spring devant les assises est brièvement le suivant. Le 19 décembre 1900, jour de foire à Thoune, quelques jeunes gens de cette ville avaient passé la soirée à la brasserie du Glockenthal. Vers minuit, la société rentrait à Thoune. Sur la route, les jeunes gens rencontrèrent Rodolphe Spring, qui s'en retournait chez lui et qui leur adressa des On en vint immédiatement aux mains; Spring fut jeté par terre et reçut des coups de bâton. Pendant la rixe, il avait fait usage de son couteau et porté un coup mortel à Charles-Adolphe Moser, qui expira peu après; de son côté, Zesiger avait été frappé de plusieurs coups de couteau. Spring chercha à se défendre devant les assises en prétendant avoir été terrassé sans provocation; à la suite des coups de pied qu'il avait reçus à la tête, il se trouvait, dit-il, privé de l'usage de ses facultés et ne s'est du reste plus souvenu de ce qui s'était passé. Par requête adressée au Grand Conseil, les parents de Spring, qui demeurent à Steffisbourg et qui n'avaient jusqu'à maintenant pour unique soutien que leur fils Rodolphe, sollicitent remise du tiers de sa peine. Dans l'exposé des motifs du recours, les pétitionnaires insistent sur le fait que le verdict du jury a provoqué les plus vifs regrets dans les milieux où était connu Rodolphe Spring; ils invoquent en outre la bonne réputation de ce dernier, sa vie . régulière et son caractère paisible, de même que la confiance et la considération qu'il s'était acquises par son travail consciencieux comme ouvrier, pendant de longues années, de la fabrique de munitions de Thoune. La requête est recommandée par le conseil communal de Steffisbourg, qui confirme l'exactitude des renseignements donnés concernant la personne de Spring et ajoute que le sort de celui-ci est plaint de tout le monde. Le préfet a également joint sa recommandation à la requête, laquelle était aussi accompagnée d'un certificat délivré en faveur de Rodolphe Spring

par la direction des fabriques fédérales de munitions de Thoune, et d'une pétition couverte de nombreuses signatures d'ouvriers de ces fabriques. Suivant le rapport de l'administration du pénitencier, Spring s'est conduit jusqu'à ce jour d'une manière exemplaire dans l'établissement. Eu égard à ces recommandations et à la bonne conduite de Spring, le Conseil-exécutif peut aussi recommander une réduction de la détention. Toutefois, vu les graves conséquences de l'acte qui a été commis, vu de plus qu'il a été fait usage du couteau, qu'il y avait deux chefs d'accusation et qu'enfin Spring est un récidiviste, puisque, suivant jugement du juge au correctionnel de Thoune, il a été déjà puni de 2 jours d'emprisonnement pour mauvais traitements, le Conseil-exécutif est d'avis que l'on irait trop loin en faisant remise d'un tiers entier de la peine. En recommandant la remise du dernier quart, il croit tenir suffisamment compte des circonstances de l'affaire, ainsi que de la situation personnelle de Spring.

Proposition du Conseil-exécutif: Remise du quart de la peine.

de la commission:

id.

12º Studer, Adolphe, originaire de Breitenbach, canton de Soleure, horloger, demeurant à Moutier, a été condamné le 17 octobre 1901, par le juge de police de Moutier, sur quatre dénonciations de la commission des écoles de la localité, à quatre amendes d'un montant total de 45 fr. et aux frais, pour contraventions à la loi sur l'enseignement primaire. Il avait négligé complètement, du 15 avril au 2 septembre 1901, d'envoyer à l'école la jeune Emma Löffel, de Boujean, née en mai 1886, placée chez lui pour aider dans le ménage et apprendre le français. Par requête adressée au Grand Conseil et recommandée par le président du tribunal de Moutier, Studer sollicite remise des amendes qui lui ont été infligées. Il prétend avoir agi sans mauvaise intention; il croyait que la jeune Löffel, qui avait fréquenté les écoles de Boujean pendant huit ans, n'était plus tenue d'aller à l'école à Moutier, où existe la scolarité de huit années. On n'avait pas pu lui fournir des renseignements certains sur ce point. Il ajoute que les amendes sont pour lui une punition très sévère, attendu qu'il n'a aucune fortune et que ce qu'il gagne n'est que juste suffisant pour l'entretien de sa famille. D'une lettre, jointe au dossier, de la commission des écoles de Boujean, il appert qu'Emma Löffel, après son départ de Boujean, où la scolarité est de neuf ans, aurait dû fréquenter l'école, à Moutier, encore pendant une année entière. La commission fait observer qu'elle connaît plusieurs autres cas dans lesquels il est sciemment essayé d'éluder l'obligation d'envoyer les enfants à l'école pendant neuf ans. Le Conseil-exécutif, afin de ne pas créer un précédent,

ne recommande pas le recours. Il ne saurait être tenu compte de ce que Studer prétend avoir contrevenu à la loi sans intention. Après la première dénonciation de la commission des écoles de Moutier, Studer savait parfaitement ce qu'il avait à faire; il a néanmoins fallu le dénoncer encore trois fois. Sa situation pécuniaire n'est pas non plus un motif de faire remise des amendes. S'il n'est pas en état de payer ces amendes en une fois, de même que les frais, lesquels aussi restent dus, on pourra lui permettre de s'acquitter par acomptes.

Proposition du Conseil-exécutif: Rejet.

> de la commission: id.

13º Cattin, Lucien, originaire des Bois, agriculteur, demeurant à l'Aiguille, commune des Bois, né en 1843, a été condamné le 11 septembre 1901, par la Chambre de police, à une amende de 50 fr. et aux frais, pour avoir contrevenu à la loi sur les auberges en vendant des boissons spiritueuses sans autorisation. Le soir du 15 février 1901, un nommé Jules Viatte avait été, dans la maison de Lucien Cattin, l'objet de mauvais traitements exercés par deux des fils Cattin. Viatte porta plainte et l'affaire vint devant la justice. Pendant les débats, il fut découvert que Lucien Cattin, le soir même du 15 février 1901, avait vendu pour trente centimes d'eau-de-vie à Viatte, bien qu'il ne fût pas porteur de la licence requise pour la vente en détail de boissons spiritueuses. Viatte prétendait que Cattin lui avait vendu de l'eau-de-vie à plusieurs reprises, mais Cattin n'avoua l'avoir fait qu'une seule fois, soit le 15 février au soir. Par requête adressée au Grand Conseil, Cattin sollicite remise d'une partie équitable de l'amende, celle-ci étant trop élevée, dit-il, au vu d'une contravention unique et de peu d'importance. Il invoque en outre sa bonne réputation et ajoute qu'il est un pauvre père de famille, sans ressources; si l'amende n'est pas réduite, il ne pourra la payer et sera obligé de la compenser par de l'emprisonnement. Le préfet, prenant en considération la situation pécuniaire de Cattin, recommande de réduire l'amende à 25 fr. Le Conseil-exécutif tient pour fort invraisemblable que le pétitionnaire n'ait vendu de l'eau-de-vie qu'une seule fois. Néanmoins, pour le motif pris en considération par le préfet, il fait aussi la proposition de réduire l'amende de moitié.

Proposition du Conseil-exécutif:

Réduction de l'amende à 25 fr.

de la commission:

id.

14º Kiener, Jean, originaire de Vechigen, demeurant à Saules, né en 1864, a été condamné le 31 octobre 1901, par le juge de police de Moutier, pour délit forestier commis au préjudice de la commune de Saules et en application des dispositions pénales du Règlement forestier du Jura, à une amende de 58 fr. 20, à 19 fr. 70 de dommages-intérêts et aux frais, liquidés à 5 fr. 95. Par requête adressée au Grand Conseil, Kiener sollicite remise de l'amende, qu'il dit ne pouvoir payer. Il a fait une grave maladie l'année dernière et n'est pas encore entièrement rétabli. Il ajoute qu'il doit entretenir une nombreuse famille, qui tomberait à la charge de l'assistance publique s'il était obligé de compenser l'amende par de la prison. Le certificat médical joint à la requête confirme que Kiener souffre encore des suites d'une grave maladie, puis ajoute que l'état général de sa santé restera toujours faible et que, chargé d'une nombreuse famille, il a besoin d'assistance. En revanche, le conseil communal de Saules, à qui la requête a été transmise pour rapport, ne recommande pas une remise de l'amende. D'après cette autorité, les faits invoqués par Kiener sont la plupart inexacts ou très exagérés. Son penchant immodéré à la boisson est la cause de sa maladie, pendant laquelle la commune lui a accordé des secours importants. A présent, Kiener n'a plus besoin d'assistance; il a depuis longtemps repris son travail et sa femme est occupée régulièrement à la fabrique d'horlogerie. Vu ce rapport de l'autorité communale de Saules, le Conseil-exécutif ne saurait appuyer le recours.

Proposition du Conseil-exécutif: Rejet.

> de la commission: id.

15º Piquerez, Eugène, cultivateur, originaire de Chevenez, né en 1868, a été déclaré coupable, le 23 juillet 1901, par les assises du cinquième ressort, d'avoir exercé à dessein sur la personne de son beau-frère François Béchir, le 23 février 1901, des mauvais traitements au moyen d'un instrument dangereux. Piquerez avait déchargé un fusil chargé à grenaille sur Béchir, ensuite de quoi celui-ci a été grièvement blessé et a été en traitement à l'hôpital pendant quarante-trois jours. Le jury a répondu négativement à la question concernant la provocation, mais affirmativement à celle des circonstances atténuantes. Vu ce verdict, Piquerez a été condamné à 1 an de détention dans une maison de correction et au paiement des frais, liquidés à 333 fr. 25. Les parties s'étaient entendues, concernant l'indemnité, avant l'ouverture des débats. Dans la requête qu'il adresse au Grand Conseil, Piquerez sollicite remise des derniers six mois de sa peine. La mère du pétitionnaire appuie le recours. Comme il l'a déjà

fait lors de l'instruction, Piquerez prétend que Béchir, avec qui il vivait depuis quelque temps en mésintelligence, l'a provoqué par des menaces et par des injures. il l'a menacé à deux reprises de le battre et, peu avant l'acte, il l'a accusé devant un tiers d'avoir volé du bois. Il fait en outre observer que, suivant le rapport des experts, les grains de plomb qui ont atteint Béchir étaient d'un petit numéro, de telle sorte qu'ils n'auraient pu causer la mort du blessé. Il invoque l'absence de condamnations antérieures et sa bonne réputation, comme aussi le fait qu'il est l'unique soutien de sa vieille mère. Vu ces diverses circonstances, il croit que sa faute, laquelle a été jugée avec trop de sévérité, est suffisamment expiée par la détention préventive et par les six mois passés dans la maison de correction; il s'en réfère à cet égard à la recommandation, jointe à son recours, qu'ont signée les jurés. La requête est aussi appuyée par le conseil communal de Chevenez, qui fait remarquer que Piquerez n'aurait pas agi comme il l'a fait s'il n'avait pas été provoqué. Suivant le rapport de l'administration du pénitencier, la conduite de Piquerez n'a pas précisément donné lieu à des

plaintes dans l'établissement. Le Conseil-exécutif ne peut pas appuyer le recours. Ainsi que la cour l'a établi dans son arrêt, il s'agit en l'espèce d'un délit très grave, commis au moyen d'un instrument des plus dangereux et qui a occasionné pour le blessé une incapacité de travailler de quarante trois jours. Le jury a répondu négativement à la question concernant la provocation, et cela avec raison; suivant le dossier, il est en effet certain que les menaces et les injures de Béchir ont précédé de trop longtemps l'acte de Piquerez pour que l'on puisse parler d'une provocation immédiate. Quant à la recommandation obtenue ultérieurement des jurés, elle n'a pas caractère officiel, attendu qu'elle ne repose pas sur une décision prise par le jury en relation directe avec le verdict. Le Conseil-exécutif est d'avis que, suivant le dossier, la peine infligée à Piquerez n'est pas trop sévère, et qu'il suffira, en cas de bonne conduite du pétitionnaire, de lui faire remise du douzième.

Proposition du Conseil-exécutif: Rejet.

de la commission: id.